



DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
SANTÉ
SOCIÉTÉ
MIGRATION

**Quête de place, quête de sens chez les Mineurs Non
Accompagnés**
(En)jeux de bricolage et de transgression

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »

Rédigé sous la direction de Yannis GANSEL

Emilie RATOVONDRAHONA

Année 2023 – 2024

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Présentation du terrain.....	3
Généralités.....	3
Le foyer	4
La fonction de psychologue	5
Choix du sujet et problématisation.....	7
Méthodologie et vignettes cliniques.....	10
Demba	12
Mahdi	18
Foula.....	24
Discussion	27
1. Qualifier l'indésirable pour l'accueillir.....	27
Accompagner les MNA : une tâche complexe et démesurée.....	27
Représentations des MNA : entre étranger, intrus, manipulateur, menteur, menace.....	30
Inquiétante étrangeté et angoisse identitaire chez les professionnels.....	32
2. Homologie fonctionnelle, bricolages et transgression : jouer avec les limites	33
Éprouvés insupportables entre vide et trop plein : organiser la contenance	34
Scènes et temporalités entremêlées : confusion et débordement des ressources de chacun	35
Entre bricolages et transgressions : jouer avec la limite (du corps), éprouver la contenance.....	37
3. Aménagements identitaires et identifications à l'adolescence et dans la migration	40
Le rôle d'étayage et de liaison des professionnels	40
Aménagements identitaires : entre affiliations aux pairs et maillage d'une place dans la filiation	41
Pour conclure.....	46
Ouvertures	47
Bibliographie.....	48
Annexes.....	50

INTRODUCTION

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) garantit les mêmes droits à « tout enfant¹ [...], sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de [...] leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation. »². En particulier, elle prévoit à l'article 20 que les États ont « l'obligation d'assurer une protection spéciale à l'enfant privé de son milieu familial » et doivent « prévoi[r] pour cet enfant une protection de remplacement conforme à leur législation nationale ».³

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA)⁴ sont ainsi pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en tant que « mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille »⁵, au titre de la protection de l'enfance⁶.

La représentation de vulnérabilité convoquée par le législateur ne semble néanmoins pas suffire à qualifier un public hétérogène et complexe, dont les enjeux sont multiples (mise à l'abri, soin physique et psychique, insertion socio-professionnelle, intégration/acclimatation, affiliation...) et entrent parfois en contradiction (besoin de protection versus besoin d'exploration et d'expérience, désir d'apprendre et de se former versus désir d'entrer dans la vie active au plus vite, processus d'intégration/acclimatation versus maintien d'une cohérence identitaire etc.)

Ce mémoire propose de questionner comment MNA et professionnels de l'ASE font avec cette complexité au quotidien et ce que cela peut leur coûter, réciproquement, sur le plan psychique.

¹ « [...] un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans [...] », Convention Internationale des Droits de l'Enfant, 1989, UNICEF, p.7

² Ibid. p.12

³ Ibid. p.12

⁴ Le Ministère de la Justice définit le Mineur Non Accompagné comme un « enfant étranger [...] présent sur le territoire français sans être accompagné d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal ». Définition consultable sur : <https://www.justice.gouv.fr/justice-france/justice-mineurs/mineurs-non-accompagnes-mise-labri-evaluation-orientation>

⁵ Décret n° 2016-840 du 24 juin 2016 pris en application de l'article L. 221-2-2 du code de l'action sociale et des familles et relatif à l'accueil et aux conditions d'évaluation de la situation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, publié au JORF n°0148 du 26 juin 2016

⁶ « La protection de l'enfance a également pour but de prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et d'assurer leur prise en charge ». Article L.112-3 du code de l'action sociale et des familles. Version en vigueur depuis le 9 février 2022.

PRÉSENTATION DU TERRAIN

Généralités

J'exerce en tant que psychologue dans deux dispositifs de la même association, mandatée par l'Aide Sociale à l'Enfance pour héberger et accompagner exclusivement des Mineurs Non-Accompagnés. À cet effet, le Département finance la prise en charge des adolescents dans les dispositifs. Les dispositifs accompagnent les adolescents au quotidien, mais le Département reste le détenteur de l'autorité parentale sur le territoire français. Le Département reste ainsi décisionnaire de tous les actes majeurs concernant la vie des adolescents (date de départ et d'arrivée dans les dispositifs, choix du lieu d'hébergement, choix de formation, autorisation de sortie du Département et autorisations médicales, etc.) Il s'agit donc pour les professionnels et les adolescents de composer au quotidien avec cet acteur à distance pour établir une prise en charge cohérente et continue.

Après un premier séjour en foyer d'hébergement d'urgence et parfois à l'hôtel, les deux dispositifs dans lesquels j'interviens constituent des lieux d'hébergement « pérennes » : un foyer pour garçons de 13 à 18 ans et un service d'appartements diffus pour garçons de 16 à 21 ans. Dans ces lieux « pérennes », les adolescents étrangers entament une scolarisation en France et la construction concrète d'un projet professionnel (recherche de formation, de stage et d'apprentissage, le cas échéant). C'est également à ce moment de leur parcours migratoire qu'ils commencent leurs démarches de régularisation en prévision de leur majorité, en faisant venir leurs documents d'identité. Au cours de leur prise en charge dans ces dispositifs, leurs documents d'identité sont expertisés par la Préfecture et, si des irrégularités sont suspectées, la Police Aux Frontières (PAF).

Le foyer est situé à plus d'une heure en transport en commun de la grande ville, que les jeunes repèrent dans la région – et donc de la Préfecture, ainsi que des administrations centrales et de certaines écoles spécialisées. Cette situation isolée rend difficile les tâches d'accompagnement au quotidien, à la scolarisation et dans les démarches administratives des adolescents, qui dépendent des professionnels pour une partie de leurs déplacements. A minima, un déplacement en voiture d'une dizaine de minutes est nécessaire, jusqu'aux arrêts de bus principaux situés dans les villages alentours. Lorsqu'ils ne sont pas affectés au collège du secteur, les adolescents effectuent en moyenne trois heures dans les transports en commun dans la journée pour atteindre leur lieu de scolarisation. Le service d'appartements diffus est, lui, situé dans une ville moyenne de la région, bien mieux fournie en transports en commun et

moins isolée des écoles et de maîtres d'apprentissage potentiels. Une continuité d'accompagnement se construit progressivement entre les deux dispositifs : lorsque la formation d'un adolescent se poursuit en ville, le chef de service du foyer propose au travailleur social du département, qui a délégation de l'autorité parentale, que le jeune soit orienté vers le dispositif d'appartement diffus ou un autre dispositif, plus propice à sa scolarisation.

Le foyer

Dans le cadre de ce mémoire, je me concentrerai essentiellement sur des situations cliniques ayant lieu au foyer. Celui-ci semble à la fois constituer un lieu de répit, propice à une première inscription sur le territoire français et dans la région, après les accueils d'urgence, et à la fois faire advenir des questionnements et des inquiétudes jusque-là tués par les jeunes. J'y reviendrai. Je vais donc présenter le foyer plus en détails.

Le foyer héberge et accompagne 42 adolescents étrangers entre 13 et 18 ans lorsque je commence à y exercer. Autrefois dédié à accueillir des congrès, le foyer se situe sur un terrain qui compte deux bâtiments et un parc assez large pour accueillir un city stade – que les adolescents éprouvent quotidiennement –, une cour où les jeunes se retrouvent l'été et un grand parking. Le bâtiment principal est divisé en six ailes, réparties sur deux étages. Cinq ailes d'habitation logent les adolescents en chambre individuelle avec sanitaires privatifs. La dernière aile accueille des bureaux, notamment le bureau des chefs de service, de l'infirmière, ainsi que la salle de soins. Ces ailes s'organisent autour de grands espaces collectifs. D'abord, le hall d'entrée où se trouvent les boîtes aux lettres des jeunes. Ce hall donne sur plusieurs bureaux dont ceux des éducateurs et de la secrétaire, ainsi qu'un bureau vitré, « l'aquarium », ouvert aux jeunes pour qu'ils puissent se retrouver en petit groupe et notamment travailler. Un ordinateur avec internet est mis à disposition pour eux dans cette salle. Ensuite, la grande salle de restaurant jouxte ce bureau vitré. Un self – toujours en usage et hérité du passé de centre de congrès – sépare les cuisines de la salle où les jeunes et les professionnels prennent leurs repas. Enfin, une immense salle de jeux accueille les jeunes à l'étage, à la jonction des ailes d'habitation. Ils s'y détendent en regardant la télévision, en jouant au baby-foot et à la console de jeux. Le bâtiment annexe comporte une petite salle polyvalente qui fait office de salle de classe et de réunion, une salle de sport pour les adolescents et un amphithéâtre. Le bureau de la psychologue se situe au bout d'une aile d'habitation, à distance des autres bureaux.

Une vingtaine de professionnels interviennent dans l'établissement : deux secrétaires, deux cuisiniers, deux maitresses de maison, un agent de maintenance, une infirmière à 0,6 Équivalent Temps Plein (ETP), deux chefs de service pour 1,5 ETP (l'un des chefs de service intervenant à mi-temps sur deux établissements) et 13 éducateurs et assimilés. Je complète l'équipe de professionnels en étant présente sur l'établissement à 0,5 ETP.

Du fait de l'isolement géographique de l'établissement, un grand nombre de professionnels est issu du bassin local et n'a pas de formation particulière au public étranger. Il est important de noter que l'isolement géographique contribue également à la disparité de formation et d'expérience des éducateurs : tous n'ont pas le statut d'éducateur spécialisé, ils peuvent être moniteurs éducateurs, animateurs ou ne pas avoir de qualification spécifique mais une expérience dans l'animation ou l'accompagnement social en général.

L'association n'est pas non plus spécialisée dans l'accueil d'un public d'adolescents étrangers et déploie initialement des dispositifs « classiques » de l'Aide Sociale à l'Enfance. Aussi, la formation des professionnels et les outils qui leurs sont proposés (outils de suivi des situations, littérature, moyens matériels et humains) ne sont pas, à l'origine, pensés et conçus spécifiquement pour l'accueil et l'hébergement de Mineurs Non Accompagnés. Les professionnels font fréquemment remonter à la direction un besoin et un désir de formation spécifique au public et d'aménagement des outils.

La fonction de psychologue

Dans ce contexte, mes missions de psychologue clinicienne s'articulent entre prise en charge individuelle des adolescents et accompagnement de l'équipe dans l'élaboration de ce qui traverse les jeunes.

En tant que psychologue clinicienne, mon travail consiste à accueillir ces adolescents étrangers et ce qui les traverse au cours de leur prise en charge. Ma présence au sein de leur lieu de vie décale cet accompagnement d'une visée thérapeutique : il s'agit plutôt de les accompagner dans une inscription dans ce lieu, pour qu'il ne soit pas qu'un lieu de passage mais prenne quelques caractéristiques d'un *foyer*. Il s'agit notamment de permettre aux adolescents d'y (re)trouver le répit propice à un sentiment de sécurité, à des retrouvailles avec une intimité et un certain sentiment de maîtrise. L'histoire et le parcours des adolescents sont en effet émaillés d'insécurité, de violence, d'effraction et de contrôle, voire de domination subie ou exercée. Le répit du foyer amène les adolescents à métaboliser ces moments et ces éprouvés. Dans le même temps, ces tentatives de mise en sens se heurtent à la réalité externe

de l'accompagnement (les injonctions d'intégration et les enjeux administratifs, la scolarisation et ses difficultés, la confrontation à l'altérité, etc.), qui leur fait éprouver que leur histoire n'est ni linéaire, ni simple, qu'elle est parfois paradoxale et qu'ils y tiennent une place inconfortable, qu'ils n'ont pas forcément choisie. C'est souvent à travers leurs actes et leur corps, qui semblent leur échapper, que les adolescents prennent conscience que « quelque chose se passe ». Ils m'interpellent car ils ne comprennent pas ce qu'ils font, pensent ou ressentent. Mon travail consiste à accueillir les éprouvés contradictoires et déroutant des adolescents, mettre en lumière les conflits et mouvements internes qui en résultent pour accompagner leur mise en sens et élaborer ensemble qu'au-delà de « quelque chose se passe », « quelque chose se raconte ».

Pour en arriver là, je reçois chaque adolescent au moins une fois, afin de me présenter et de présenter ma fonction, souvent abstraite pour eux. En m'appuyant sur les concepts de l'anthropologie clinique, je tente avec les adolescents de construire des ponts entre leurs référentiels culturels et les miens pour décrire ma fonction. Nous balisons ensemble qui pourrait avoir des missions proches de celles du psychologue dans leur pays, leur communauté d'origine, leur environnement familial.

En fonction de leurs référentiels culturels, les adolescents assimilent mes fonctions à celles de « la vieille ou le vieux du village », le marabout, l'imam, « la Voisine », « la Tante », « la Dame » ou « la psychologue »⁷ : une personne que l'on consulte pour obtenir conseil lorsqu'on ne parvient pas seul à trouver une réponse. Souvent, ces personnes continuent d'être présentes concrètement ou fantasmatiquement pour les jeunes. Elles sont autant de ressources pour faire avec leurs questionnements et leur quotidien. Tout en précisant que mes référentiels et outils diffèrent et peuvent proposer d'autres interprétations, j'insiste sur le fait que toutes ces ressources peuvent cohabiter dans l'espace de l'entretien. Cela est d'autant plus important que les adolescents évoquent toujours l'inscription groupale, communautaire et/ou familiale de ces personnes et la valeur affective qui soutient la consultation : ils sont orientés vers ces personnes par une personne de confiance, généralement un parent ou « une personne qui connaît », parce qu'un « problème » les fait souffrir ou fait souffrir la famille ou la communauté. De la même manière au foyer, les adolescents me sont souvent orientés par les professionnels à la suite de notre premier entretien. Les adolescents acceptent plus volontiers de me consulter qu'ils ont noué un lien de

⁷ Ces citations sont des qualificatifs que certains adolescents ont pu me donner au cours de mon exercice au foyer.

confiance avec le professionnel qui les oriente vers moi et que celui-ci émet une inquiétude ou des questionnements quant à leur comportement, un incident ou un moment de crise. Pour autant, ma fonction et le bureau revêtent souvent un caractère sérieux et inquiétant qu'il s'agit de dédramatiser. Lorsque les adolescents émettent beaucoup de réserve à me consulter, je les aborde dans les interstices du foyer : les couloirs, les grands espaces où ils semblent errer, les extérieurs, et/ou de manière médiatisée. Je profite notamment des temps de goûter dans le réfectoire ou des parties de football auxquelles les jeunes assistent les après-midis au foyer pour dédramatiser le fait d'échanger avec moi.

Auprès des professionnels, je tente de transmettre quelque chose des mouvements internes et des mondes internes des jeunes pour que leur temporalité psychique puisse rencontrer la réalité externe de l'accompagnement dans l'Aide Sociale à l'Enfance, notamment une scolarité et les enjeux administratifs qui correspondent à leur âge. À cet effet, j'anime un temps clinique hebdomadaire en réunion et reçois les professionnels à leur demande pour échanger autour des situations des jeunes qu'ils accompagnent. Ensemble, il s'agit de ramener de la liaison, de la continuité et de la cohérence dans des parcours et des histoires fragmentées. À partir de là, une inscription dans un parcours en protection de l'enfance, sur le territoire français, dans leur parcours migratoire et de vie peut être envisagée.

CHOIX DU SUJET ET PROBLÉMATISATION

Je postule au DIU Santé Société Migration en septembre 2023 car je remarque que sur le terrain, les professionnels constatent les problématiques diverses en jeu auprès des MNA qu'ils accompagnent. Ces problématiques dépassent largement la commande initiale de protection de l'enfance émise par l'État et les départements. Aux prises avec leurs tâches primaires (mettre à l'abri, éduquer, soigner, insérer socio-professionnellement, etc.) et leurs propres représentations professionnelles et personnelles, les professionnels bricolent tant bien que mal avec les adolescents, leur histoire singulière et leur subjectivité, pour dessiner un projet professionnel, un parcours sur le territoire français, une inscription dans la société française.

Si les réussites sociales et professionnelles qui émaillent le parcours des jeunes permettent aux professionnels de baliser l'avancée de leur travail – rappelons que le travail en protection de l'enfance s'articule autour de projets : Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet Pour l'Enfant (PPE), etc. fixant des objectifs à atteindre pour évaluer la qualité et la progression de l'accompagnement de l'enfant –, les échecs, incidents ou obstacles dans

le parcours des MNA en protection de l'enfance sont plus difficilement considérés dans le travail de bricolage et de co-construction avec les adolescents accompagnés. Parallèlement, les comportements et attitudes des adolescents lors de ces moments « indésirables » (agressivité, agitation motrice, passivité, inertie, retrait, désintérêt, fuite, effondrement, etc.) sont plus difficilement accueillis dans les dispositifs de protection de l'enfance. Du fait d'une durée de prise en charge courte dans les dispositifs, d'enjeux majeurs de régularisation dans une temporalité très restreinte, les professionnels comme les jeunes peinent parfois à mettre du sens dans ces mouvements « indésirables », les incidents qu'ils peuvent entraîner et l'accompagnement proposé.

À la fin de l'été 2023, alors que j'exerce depuis deux ans dans les deux dispositifs, je suis de plus en plus ébranlée dans mon positionnement professionnel par certaines situations cliniques et institutionnelles. Au foyer, notamment, des arrêts maladie longs s'accumulent chez les professionnels. Ils durent plusieurs semaines, voire plusieurs mois, et mènent parfois au départ des professionnels du foyer, sans qu'ils soient revenus y travailler. Le manque de professionnels et la déliaison que cela induit crispent les adolescents et les professionnels, moi comprise. Pour tenter de contenir et métaboliser les mouvements institutionnels et les éprouvés intenses qu'ils amènent chez les professionnels, y compris chez moi, je mets également en place au cours de l'année 2023 un temps de régulation hebdomadaire pour l'équipe. Plutôt bien investi, il montre néanmoins ses limites – mon propre épuisement, notamment. J'interroge mon positionnement professionnel, mais ne parviens plus nécessairement à trouver les ressources pour l'ajuster. J'ai besoin d'extériorité et espère retrouver avec la formation une dynamique de pensée que je pourrai partager aux professionnels avec lesquels je travaille.

Je fais à cette période plusieurs constats.

D'abord, les moyens limités alloués au public⁸ augmentent la charge de travail déjà conséquente qui incombe aux professionnels et l'insécurité des adolescents. Les paradoxes du dispositif se font de plus en plus criant. L'injonction d'intégration des adolescents se heurte à l'isolement géographique. L'injonction de préparation à l'autonomie se heurte à la

⁸ Il est compliqué de comparer les prix de journée entre structures accueillant des MNA et structures « classiques » de l'ASE, étant donné la disparité des prises en charge possibles pour ces deux publics et les disparités des projets entre Départements. Mais à titre d'information, InfoMIE recense qu'en 2022 et 2023, les appels à projets pour des structures accueillant des MNA en collectif proposaient un prix de journée par jeune avoisinant 150 euros. A titre d'exemple, en comparaison en 2022 et 2023 la Seine-Saint-Denis recensait un prix de journée moyen pour un enfant placé en MECS de 210, 92 euros. Informations disponibles sur InfoMIE : <https://www.infomie.net/article6619.html>

dépendance réelle quant aux transports et à la dépendance administrative du fait du manque ou de la saturation des partenaires de droit commun pour faire le relais des démarches administratives. Le besoin d'accompagnement augmentant avec l'approche de la majorité des jeunes (du fait de l'augmentation des démarches à entreprendre) s'oppose à la diminution des moyens alloués au fur et à mesure que l'âge des jeunes progresse⁹. Par exemple, un certain nombre de dispositifs d'hébergement en appartements diffus n'offrent pas d'accès à une psychologue et le temps dévolu à l'infirmière est également restreint. De même, à la majorité, l'accompagnement éducatif est réduit drastiquement pour avoisiner quatre heures d'accompagnement par mois. Les jeunes n'ont alors normalement plus accès à la psychologue ou à l'infirmière du dispositif. Les professionnels doivent ainsi se montrer plus créatifs pour faire avec peu et convoquent fréquemment leur réseau et leurs ressources personnelles pour répondre à certaines problématiques. L'engagement des professionnels est ainsi très fort sur le plan éducatif, moral et citoyen. Progressivement, les professionnels investissent au-delà de leur professionnalité. Par exemple, un professionnel contacte une personne de son réseau afin de trouver une solution d'apprentissage ou de scolarisation pour un adolescent. Les professionnels restent plus longtemps en poste ou modifient plus fréquemment leurs horaires de présence en fonction des besoins de service ; parfois, afin de « dépanner », ils prêtent ou font don aux jeunes d'affaires ou d'outils personnels.

Je suis donc déconcertée par un constat paradoxal : malgré un engagement fort des professionnels, malgré beaucoup de créativité dans les accompagnements éducatifs, malgré l'expérience professionnelle dans le social, malgré la formation, le positionnement professionnel semble complexe à maintenir. Je remarque des postures plus radicales chez les professionnels : très cadrantes, fermes, parfois rigides, ainsi que des postures au contraire laxistes, maternantes à l'excès, « trop bonnes », par analogie au concept de *mère suffisamment bonne*¹⁰ de D. W. WINNICOTT (1953). Parfois, j'observe même un renversement d'une posture à l'autre chez un même professionnel, auprès d'un même adolescent, dans un laps de temps très court.

⁹ Les hébergements en collectif sont rares pour les MNA et des hébergements en appartement ou en semi-autonomie sont souvent préférés à partir de 16 ou 17 ans. Le prix de journée varie alors, pour 2022 et 2023, de 55 à 85 euros. Informations disponibles sur InfoMIE : <https://www.infomie.net/article6619.html>

¹⁰ Traduction de « Good enough mother ». Posture de la mère (plus largement, de la personne prenant soin de l'enfant) qui répond de manière adaptée aux besoins de l'enfant (délai, type de réponse), permettant à l'enfant d'acquiescer un sentiment de sécurité suffisant pour éprouver progressivement la frustration et, in fine, basculer d'une position de toute-puissance illusoire (proportionnelle à l'immaturité et à la dépendance réelle à son environnement) à la « capacité à être seul en présence ».

Enfin, les professionnels s'épuisent, se blessent, et les arrêts maladies et les départs précipités qu'ils actent rappellent davantage des mouvements de déchirure que de séparation.

Ces constats font émerger chez moi les questions suivantes : quelles défenses réciproques les professionnels et les adolescents accueillis mettent-ils en place pour « faire avec » le quotidien de l'accompagnement ? À quelles problématiques des adolescents pourraient faire écho ces défenses ? Dans ce contexte, quel travail reste possible avec ces adolescents ?

Je propose que les bricolages et les mouvements de transgression ou de subversion, à l'œuvre chez les adolescents, mais également chez les professionnels, soient le lieu d'aménagements identitaires et culturels. Ces aménagements constituent un enjeu pour l'inscription des adolescents dans un parcours dans l'ASE et dans leur histoire.

En déployant des situations cliniques et institutionnelles complexes à accueillir et contenir pour les professionnels et les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce mémoire tentera de mettre en lumière ce qui se problématise, voire parvient à faire sens, chez les Mineurs Non-Accompagnés dans ou à travers ces moments « indésirables ». Se faisant, il esquissera la question de mouvements adolescents et d'une quête de subjectivité et de sens chez les mineurs en situation de migration.

MÉTHODOLOGIE ET VIGNETTES CLINIQUES

Au début de la formation, j'envisageais de mettre en place une enquête auprès des professionnels que j'accompagne, afin de croiser leurs éprouvés et leurs représentations concernant le public et leurs tâches d'accompagnement avec les données cliniques issues de mes suivis avec les adolescents.

Cependant, le projet d'établissement du foyer prend un tournant majeur en septembre 2023 lorsque la direction de l'association propose de restructurer le foyer afin d'accueillir des garçons MNA de 13 à 16 ans. Le projet du nouveau dispositif est organisé autour d'Unités de Vie qui découperaient le foyer en quatre ou cinq espaces plus ou moins hermétiques. Le projet prévoit que chaque Unité de Vie soit dirigée par un éducateur, qui aura la référence de tous les adolescents de l'Unité, étayé par deux Permanents Lieu de Vie (PLV). Le métier de PLV, encore rare dans le social, insiste sur la présence du professionnel pendant des journées complètes sur le site. Le PLV est ainsi logé dans les Unités de Vie des usagers et partage avec eux des moments du quotidien inaccessibles à d'autres professionnels, notamment la nuit. Ici,

il est envisagé que les deux PLV de chaque unité soient présents pendant une semaine, en alternance.

Ce projet ambitieux, la réorganisation profonde des pratiques qu'il suppose et sa mise en place pleine de rebondissements met à mal l'équipe et occasionne de nouveaux départs et arrivées chez les professionnels entre septembre 2023 et début 2024. Dans ce contexte, il me semblait que solliciter l'équipe pour cette recherche nuirait à la fois à sa qualité et à la mise en place du nouveau dispositif. J'ai préféré ne pas mettre en difficulté les professionnels, en pleine construction de leur positionnement professionnel et de leurs pratiques, en pleine construction d'un nouveau dispositif innovant, que je ne détaillerai pas plus dans cet écrit. Par ailleurs, également prise dans des éprouvés assez intenses, il me semblait difficile de trouver le recul suffisant pour élaborer avec objectivité une recherche autour de ce nouveau projet.

J'ai ainsi préféré me centrer sur ce qui était principalement ma pratique : des vignettes cliniques de jeunes suivis au cours de leur accompagnement au foyer. Pour éviter les intrications entre le nouveau dispositif et « l'ancien », j'ai fait le choix de déployer des suivis qui ont pris fin au foyer au moment de la construction de ce nouveau dispositif.

Bien que ces vignettes cliniques aient plus d'un an, j'ai été saisie, au moment de la construction de ce mémoire par leur actualité. Ces vignettes, et les questionnements qu'elles ont amenés, ont raisonné avec des suivis et des situations actuelles. Elles m'ont amenée à interroger mes pratiques et les problématiques rencontrées au cours de cette année de travail. J'espère qu'elles sauront donner un éclairage à mes collègues et pairs, qui y trouveront un écho des situations avec lesquelles nous sommes aujourd'hui aux prises.

Les vignettes cliniques que je présenterai et qui étaient mes réflexions tout au long de cet écrit sont issues de mes notes personnelles, prises dans l'après-coup de chaque rencontre avec les adolescents (en entretien individuel, lors d'interstices ou de situations groupales) et avec les professionnels. Ces notes s'ancrent dans des observations cliniques étayées par mon contre-transfert. Bien que mon travail consiste à utiliser ce contre-transfert pour me départir de tout jugement de valeur, mes observations restent subjectives et mes interprétations peuvent être discutées. Par ailleurs, je n'ai pu que brosser le contexte institutionnel qui sous-tend les pratiques des professionnels (charge de travail soutenue, ressources limitées, pression budgétaire, formation légère, manque et turn over des professionnels, enjeux éthiques professionnels et personnels...) Tout ce que je pourrai décrire de leur positionnement est à entendre dans ces dynamiques très complexes et pressurisées,

qui expliquent probablement en partie l'épuisement, le turn over important des équipes et la difficulté à recruter du personnel formé au public. Il ne sera jamais question de critiquer le positionnement d'un professionnel en particulier mais d'en mettre en lumière les soubassements institutionnels.

Enfin, les parcours et histoires des Mineurs Non-accompagnés sont tous singuliers. Les vignettes choisies ne sont ainsi pas représentatives « du MNA » ou même « d'un type » ou « d'un profil » de MNA. Néanmoins, j'ai choisi les situations de Demba, Foula et Mahdi, car elles me semblent évoquer des problématiques fréquemment rencontrées mais difficilement accueillies par les professionnels et les adolescents : la question de la violence ; de la sexualité et des limites avec l'autre ; de la folie et des représentations culturelles, ainsi que de l'errance. Ce mémoire ne se veut donc pas généralisant, mais espère apporter quelques éclairages par l'intermédiaire de situations singulières.

Demba

La situation de Demba est fréquemment abordée en réunion d'équipe. Le jeune ivoirien de 17 ans inquiète l'équipe, qui le trouve tendu depuis une dizaine de jours. D'humeur habituellement plutôt joviale et communicative, Demba explose de colère de plus en plus fréquemment en rentrant de l'école ou de son apprentissage. Il se rend alors dans le réfectoire du foyer, saisit une pile de verres et les jette au sol l'un après l'autre, dans le réfectoire ou le hall d'entrée. Sa dernière explosion de colère a lieu après que les éducateurs lui ont demandé d'attendre un peu plus longtemps à l'arrêt de bus, devant passer prendre un autre jeune et faire un détour avant de venir le chercher. Quelques jours auparavant, un autre adolescent avait fait part de sa colère et d'un vécu d'abandon à grands cris dans le hall d'entrée, après que les éducateurs ont oublié de venir le chercher à l'école. Demba est repris par l'équipe éducative et les chefs de service, à chaque passage à l'acte, et l'adolescent leur exprime le « sentiment d'être oublié » et qu'on « ne prend pas assez soin de lui », notamment lorsqu'il a le sentiment qu'on privilégie un autre jeune à son détriment. Dans ce contexte, l'équipe encourage Demba à me consulter et me demande de le recevoir pour tenter de mettre du sens ensemble sur ses explosions de colère et l'aider à trouver des moyens de s'apaiser.

Demba est de bon contact quand je l'approche dans les couloirs ou les espaces collectifs du foyer. Il répond toujours à mes sollicitations et engage même parfois la conversation. Les salutations prennent toujours beaucoup de temps et semblent soutenir notre échange. Demba met en place une série de mouvements de serrage entre nos mains, qu'il

s'assure que j'ai bien mémorisé à chacune de nos retrouvailles. Nos mains restent aussi serrées tout le temps que dure les conversations. Demba semble apprécier ces échanges, où il partage son quotidien au foyer, ses journées de travail. Il me fait part, sans filtre, de ses éprouvés et de ses pensées (« Le patron, il m'a fâché ! Il m'a dit des conneries aujourd'hui ! ») Il refuse cependant à chaque fois que nous poursuivions nos rencontres dans le bureau, affirmant « ne pas en avoir besoin », même lorsqu'il se met à aborder des sujets plus personnels voire intimes. Nous nous rencontrons donc dans les interstices pendant plusieurs semaines : dans les couloirs, dans le hall d'entrée, dans la salle de jeux et dans la cour. Je continue de proposer à Demba de se rencontrer dans le bureau et il finit par accepter, mais ne se présente pas. Nous reprogrammons à plusieurs reprises le rendez-vous, Demba accepte toujours ces reports, mais ne se présente jamais. Lorsque je le cherche dans le foyer à l'heure du rendez-vous, il est toujours absent : pas encore rentré de l'école, au football, sorti faire des courses, etc.

Un après-midi, une éducatrice amène Demba dans mon bureau. Nous avons rendez-vous le matin, mais je n'avais pas trouvé Demba dans le foyer et l'éducatrice m'avait expliqué qu'il avait rendez-vous avec sa travailleuse sociale du Département. J'avais échangé avec l'éducatrice sur les rendez-vous manqués de Demba et sur le fait que je prévoyais d'échanger avec Demba plus tard dans la journée, au moins dans un interstice, s'il était disponible.

L'éducatrice tient le jeune homme bras dessus bras dessous, dans une posture amicale, mais ferme, et Demba se laisse entraîner jusque dans le bureau. En entrant, l'éducatrice dit à Demba : « Tu vois, Emilie est là ! Je pense que tu devrais la voir. Moi, je vais devoir partir là, mais ce que tu m'as dit, tu devrais le dire à Emilie ! » Elle avance un peu plus dans la pièce en entraînant le jeune homme jusqu'à l'espace de canapés où je réalise les entretiens et se penche, le bras toujours entremêlé avec le jeune, pour l'asseoir sur un canapé. Une fois Demba assis, elle se redresse et se tourne vers moi pour me demander : « Emilie, tu es disponible pour le voir ? » Prise au dépourvu, mais disponible dans l'immédiat, j'accepte de recevoir le jeune, qui s'est complètement affaissé dans le canapé et semble attendre. L'éducatrice s'en va et Demba ne bouge pas d'un pouce lorsque je m'installe près de lui, dans un fauteuil. Je le questionne sur ce qui l'amène ici aujourd'hui. Il répond : « je voulais voir l'infirmière pour du doliprane mais [l'éducatrice] a pas voulu, elle m'a emmené te voir ». Demba explique qu'il voulait du doliprane car sa « tête chauffe ». Il se plaint de difficultés à se concentrer à l'école et de « pensées qui tournent », en particulier au moment du coucher. Au fil de l'entretien, il déroule ses craintes quant à l'état de santé de sa mère et m'explique

que « quand [il] étai[t] petit », sa mère lui donnait souvent un doliprane « pour ne pas avoir mal », notamment avant de s'endormir. Il m'explique que le doliprane coûte cher, mais qu'elle lui en donnait toujours quand cela n'allait pas. Demba attrape la pâte à modeler que je laisse toujours près de l'espace d'entretien et modèle tout en parlant. Ses gestes sont caressants, précautionneux, alors qu'il étire la pâte entre ses doigts pour former petit à petit « une vache avec des petites cornes » (Annexe 1), qu'il pose délicatement au centre de la table basse entre nous. Il saisit une autre boule de pâte et continue de modeler, plus énergiquement, tout en expliquant que « les pensées qui tournent [l']embêtent à l'école ». Il écrase la pâte entre ses doigts puis la déchire en deux morceaux qu'il cogne ensuite l'un contre l'autre pour reformer une boule. Demba répète ce mouvement de déchirure et d'entrechoquement pendant qu'il continue de parler. Il m'explique qu'avec son maître d'apprentissage en maçonnerie, cela se passe bien, mais qu'il est en difficulté à l'école. Il explique qu'il souhaitait faire ses devoirs avec l'éducatrice qui l'a accompagné et qu'il craint de ne pas y arriver seul. Il se sent « découragé » et se met à pleurer lorsqu'il évoque la suite de son CAP. Nous tentons de définir les ressources qu'il a pour être accompagné dans ses devoirs et, quand nous énumérons tous les éducateurs qui seront présents dans les jours à venir, ainsi que les bénévoles, Demba semble se détendre un peu. Il répète que « c'est le début » de sa scolarisation, car il a entamé sa première année de CAP il y a seulement quelques mois, et rationalise ses difficultés par le fait de n'avoir jamais été scolarisé en Côte d'Ivoire. Je lui rappelle la proposition d'une éducatrice formée à la sophrologie de lui allouer des temps de sophrologie. Demba accepte de rencontrer l'éducatrice mais demande à « être emmené » par l'éducatrice qui l'a emmené dans mon bureau. Nous convenons que cela pourrait être possible. Demba évoque également son rendez-vous du matin, avec sa travailleuse sociale. Il m'explique qu'il a demandé à « rester au foyer jusqu'à [ses] dix-huit ans », pour pouvoir réaliser sa deuxième année de CAP en étant au foyer. Les adolescents sont souvent orientés vers des appartements éducatifs au cours de leur 17^e année, dans un souci d'autonomisation avant la majorité. Demba argumente que l'entreprise où il est en apprentissage se situe près du foyer et que cela ne le dérange pas de faire les trajets jusqu'à son école. Les professionnels du foyer soutiennent cette demande auprès du Département, afin de maintenir les repères du jeune homme avant sa majorité. À la fin de l'entretien, Demba me demande s'il peut emporter avec lui la deuxième boule de pâte à modeler qu'il a pétri et me demande de laisser sa vache sur la table « pour la prochaine fois ».

Par la suite, je croise Demba à plusieurs reprises dans les couloirs en compagnie d'Ibrahima, un adolescent avec lequel il a une relation très ambivalente : Demba se moque à la fois ouvertement d'Ibrahima et dans le même temps verbalise son inquiétude à son sujet. Souvent, Demba saisit son camarade par le bras, l'épaule ou le cou, dans un geste amical mais bourru, et l'amène vers moi en m'interpellant pour me dire qu'« Ibrahima doit me voir, parce qu'il est fou ». Ces paroles font rire Demba. J'accompagne déjà Ibrahima pour un relai de suivi psychiatrique, après des fugues et des mises en danger qui ont inquiété les éducateurs. Ibrahima reste discret sur ce suivi, mais il m'apprend en entretien qu'il se confie fréquemment à Demba sur ce suivi, son traitement et les épisodes dépressifs qu'il traverse de moins en moins souvent. Lorsqu'il va mal, Ibrahima a pris l'habitude de déclencher l'alarme incendie avant de s'enfermer dans sa chambre. Ibrahima a pour habitude de chantonner pour accompagner toutes ses activités et, lorsqu'il est en sa compagnie, Demba se met également à chanter. Son chant est en revanche beaucoup plus fort, parfois crié, et sa voix résonne dans les espaces du foyer, au point qu'il est souvent repris par les professionnels car le bruit dérange. Les deux adolescents ont aussi pris l'habitude d'organiser des parties de dames dans le hall d'entrée. Ils s'installent sur deux chaises, avec le plateau sur leurs genoux. Certaines parties attirent de nombreux jeunes, qui se relaient pour jouer contre le gagnant et observent les meilleurs joueurs. Le hall d'entrée réverbère les discussions et amplifie les sons, les grands corps des adolescents paraissent entassés dans l'espace. À plusieurs reprises, des professionnels demandent aux adolescents de déplacer leurs parties vers un autre lieu, car elles font trop de bruit ou limitent le passage.

En réunion, l'équipe note que même si les dégradations semblent avoir cessé, Demba semble prendre de plus en plus d'espace dans le foyer : il est souvent dans les espaces communs, dans le bureau des éducateurs, s'imisce dans les situations des autres jeunes, se montre bruyant, et désormais déclenche l'alarme incendie. Les professionnels trouvent Demba de plus en plus envahissant et parfois agressif dans la relation duelle : il demande de manière « exigeante » du doliprane à l'infirmière, interpelle les professionnels plusieurs fois dans la journée pour une même question, demande à joindre sa travailleuse sociale presque tous les jours. Certains membres de l'équipe notent que l'attitude de Demba est parfois difficile à vivre, au regard de l'engagement qu'ils ont dans sa situation et du temps qu'ils lui accordent.

L'équipe rassemble les éléments éparpillés de la situation de Demba. La cheffe de service met en lien la tension accrue du jeune avec la situation administrative et scolaire

incertaines de l'adolescent. Demba est parvenu à faire venir ses papiers d'identités et ceux-ci ont obtenu un avis favorable de la préfecture, pour autant le département lui aurait fait comprendre que la Police Aux Frontières (PAF) continuerait d'enquêter sur ses documents et sa situation. Dans le même temps, Demba exprime à plusieurs membres de l'équipe se sentir en difficulté à l'école et craindre d'échouer à son CAP. L'équipe note également l'inquiétude de Demba à l'égard de la santé fragile de sa mère. Demba aurait à plusieurs reprises évoqué puis nié de manière confuse un désir de retourner en Côte d'Ivoire pour la retrouver. Malgré le souci de l'ensemble de l'équipe à son égard et le temps pris par chaque professionnel autour de sa situation, Demba ne semble pas parvenir à contenir la tension qui le déborde. Nous convenons que Demba doit continuer les séances de sophrologie et les échanges avec moi.

Au cours de l'année, Demba se blesse à l'épaule et obtient un arrêt de travail de plusieurs semaines. Il se met à errer dans le foyer et se montre de plus en plus moqueur envers ses camarades. Demba et moi échangeons fréquemment devant les matchs de football que les autres adolescents du foyer jouent dans le city stade, comme il ne participe pas aux matchs. Demba semble comprendre être blessé, il me dit se sentir fatigué et affaibli, et se montre précautionneux quant à son corps. Néanmoins, en même temps qu'elle l'inquiète, cette blessure l'agace. Demba ne supporte plus d'être arrêté. Il dit « ne pas pouvoir rester tranquille » et évoque à nouveau sa crainte d'échouer au CAP en manquant l'apprentissage. Demba compare sa situation scolaire à celle des autres jeunes qui jouent devant nous. Il me détaille la formation et le niveau de chacun. Dans son discours, il se dit « en retard » par rapport aux autres, qui ont souvent été scolarisés dans leur pays d'origine. Pendant que ses camarades jouent, Demba ne tient pas en place et tente de les agacer en les insultant. Il les qualifie de « moutons », « bêtes » et « débiles ». Les jeunes prennent ses commentaires avec bonne humeur et se prennent parfois au jeu en orientant les insultes vers l'adolescent qui semble commettre le plus d'erreurs à ce moment du match. Il est alors sommé par tous de « quitter le match », avant de revenir plus tard, remplacé par un autre joueur exclu. Lorsqu'il est présent, Ibrahima renvoie à Demba ses insultes sur un ton amical : « c'est toi qui es bête ! ». Ils se qualifient mutuellement de « fou ».

En parallèle, Demba parvient à s'inscrire dans un accompagnement irrégulier au bureau. Les rendez-vous se font toujours à sa demande, parfois avec un délai de prévenance court, mais Demba n'en rate aucun. En entretien, il m'amène le modelage qu'il a réalisé avec la pâte à modeler : « une autre vache, avec des grandes cornes » (Annexe 1). Il la place à côté

de l'autre vache et nous remarquons ensemble que la nouvelle vache est plus grande et que ses cornes sont en plus longues et pointues. Demba explique que « c'est pour se défendre » et ajoute que la deuxième vache est « un taureau, il a un zizi » et que la première est petite parce qu'elle est « vieille et malade ». (Annexe 1) Un jour, Demba évoque un rêve qu'il a fait il y a peu, et qui l'inquiète. Dans ce rêve il n'y a « personne », Demba marche mais « le chemin n'avance pas » et il me dit qu'il ne voit rien devant lui, « que de la fumée ». Demba m'explique qu'il croit avoir fait ce rêve « à cause d'Ibrahima, parce qu'il est fou ». L'adolescent m'explique que selon lui Ibrahima pourrait « mettre des choses dans la tête des gens... Et enlever » et que c'est pour cela qu'Ibrahima a « souvent beaucoup de choses dans la tête ». Comme souvent, je reprends le terme « fou » pour demander à Demba ce qu'il veut dire par là et il explique qu'Ibrahima « a des soucis ». Je remarque que tout le monde a des soucis et Demba s'étonne avant de répondre que « eux en ont plus parce qu'ils sont venus ici et ils n'ont pas de famille et ils ne comprennent pas tout ». Demba évoque Ibrahima avec affection, m'expliquant qu'il est « son pote », qu'ils vont à la même école et que parfois ils vont en ville ensemble. Lorsque je commente qu'ils « semblent passer beaucoup de temps ensemble », Demba corrige : « on est tout le temps ensemble ».

Au cours de l'année, la tension de Demba s'apaise lorsque le Département accepte que l'adolescent poursuive son accompagnement au foyer jusqu'à sa majorité. La tension et les éclats de colère (et de verres) reprennent alors que Demba cherche à changer de maître d'apprentissage en cours d'année, dans l'espoir d'être orienté en ville à sa majorité. Les éclats de colère et passages à l'acte de Demba amènent une certaine lassitude chez certains professionnels, et en particulier ceux qui souhaitent que Demba poursuive son engagement auprès de son maître d'apprentissage. Certains professionnels évoquent de « l'ingratitude » et un « manque de reconnaissance » dans l'attitude du jeune homme à l'égard de son maître d'apprentissage.

Demba se met un jour en colère parce que les éducateurs ne peuvent pas répondre immédiatement à sa demande d'être accompagné pour une course. Demba se met à hurler dans le hall d'entrée et va chercher des verres au réfectoire. Plusieurs adolescents, dont Ibrahima, tentent de le calmer. Un adolescent saisit les verres et les pose au loin. Dans le mouvement, un verre tombe au sol et éparpille des bris de verre. L'adolescent et un éducateur partent chercher de quoi nettoyer pendant qu'un camarade de Demba lui parle doucement en bambara, en le tenant par les épaules, front contre front, les yeux dans les yeux. Le corps de Demba semble devenir flasque et tenir uniquement par le contact du front et des mains de son

camarade sur ses épaules. Demba se défait de la prise de son camarade et retire ses sandales pour marcher dans les bris de verres. Une éducatrice crie d'inquiétude et tire Demba par le bras pour le sortir des bris de verre. Nous lui présentons ses sandales et le jeune les remet. Ibrahima l'enlace et le berce légèrement avant de le ramener dans sa chambre.

Finalement, Demba parvient à signer un nouveau contrat d'apprentissage avec un patron en ville. Sa tension s'apaise grandement et nos entretiens s'espacent à mesure qu'il est davantage pris par ses démarches administratives en vue de sa majorité et de son départ du foyer.

Mahdi

La situation de Mahdi est régulièrement évoquée en réunion d'équipe, avant que je ne le rencontre pour la première fois en entretien. Le jeune malien de 16 ans est accompagné au foyer depuis déjà près d'un an. Sa situation administrative paraît stable, voire confortable : il a pu faire venir et authentifier ses documents d'identité et, après une année de scolarisation en UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) réussie, Mahdi est parvenu à intégrer un CAP de paysagiste et à trouver un maître d'apprentissage pour étayer sa formation. Les éducateurs évoquent un maître d'apprentissage très présent, bienveillant et très satisfait de l'attitude, de l'implication et des progrès du jeune homme dans sa formation et en entreprise après trois mois d'apprentissage.

Mahdi semble également avoir trouvé une place confortable au foyer. Il a noué des liens solides avec les différents professionnels et en particulier avec son éducatrice référente. Il participe à la majorité des activités et animations proposées au foyer, notamment une activité d'accompagnement en équithérapie auprès de jeunes adultes handicapés. Il semble plutôt bien s'entendre avec ses camarades du foyer, bien qu'il n'ait noué que peu d'amitiés avec les autres adolescents. Il fait également preuve d'une grande autonomie dans la vie quotidienne : sa chambre est très propre et bien rangée, il n'a pas de difficulté à respecter les horaires et le cadre de la vie du foyer et à s'organiser pour se rendre en classe ou en apprentissage. L'équipe le décrit comme un jeune homme « très respectueux » et « un peu à la marge du collectif », mais « impliqué dans la vie du foyer » et dans son projet professionnel.

Malgré ce tableau d'intégration sociale et professionnelle plutôt positif, les professionnels sont inquiets face au mal-être que Mahdi évoque dernièrement et qui semble infiltrer de plus en plus de pans de son quotidien.

Les éducateurs s'inquiètent notamment des nombreuses plaintes récentes du jeune homme quant à sa formation. Mahdi aurait même évoqué à plusieurs reprises le souhait de mettre fin à son contrat d'apprentissage, voire de changer de formation. Les éducateurs s'inquiètent des discours multiples et parfois contradictoires du jeune homme : Mahdi exprime tour à tour « ne rien apprendre à l'école », qu'on ne lui laisse faire « que du balaie » à son apprentissage, et dans le même temps « que c'est trop dur », qu'il « ne comprend rien ». Des incidents commencent également à émailler son quotidien en apprentissage. Mahdi se montre de plus en plus en retrait en entreprise, il ne communique presque plus avec les salariés et montre un visage inexpressif, ce qui amène à des malentendus auprès de certains salariés. Le maître d'apprentissage de Mahdi note que le jeune homme est toujours aussi assidu et rigoureux dans son travail, mais s'inquiète de son attitude passive et en retrait.

Alors qu'ils peinent à comprendre ce qui traverse le jeune homme et craignent qu'il mette en échec son projet professionnel, les professionnels du foyer encouragent Mahdi à me rencontrer et il accepte volontiers.

Lors de notre premier entretien, Mahdi se présente en expliquant qu'il « n'a pas été à l'école au Mali » et que c'est pour cela qu'il vient me voir. Avec aplomb, il me dit qu'il n'est « pas comme les autres » adolescents et n'a « pas appris le Français à l'école », mais « comme ça ». De bon contact, il évoque de lui-même sa formation, qui lui plaît, mais qu'il trouve difficile. Il ajoute « qu'au Mali, il n'a jamais vu personne faire ça (le métier de paysagiste) ». Mahdi me sollicite fréquemment pour échanger, il dit « avoir besoin de parler pour apprendre le français ». Au fil des entretiens, il me fait part de sa vie au Mali et du lien avec sa mère. Issu d'un milieu social extrêmement défavorisé, Mahdi m'explique qu'il vivait seulement avec sa mère, car son père est « parti ». Sa mère serait « devenue folle » au départ de son père, restant dormir dans la rue et se promenant sans chaussure ou sans vêtement dans le village. Mahdi explique « ne pas comprendre pourquoi » sa mère faisait cela et parle d'elle avec colère. Il ajoute que les autres villageois se moquaient d'elle et qu'ils ne voulaient pas toujours le laisser travailler pour eux. Mahdi explique qu'il vivait « dans la brousse » au Mali, ce qui occasionne un certain nombre de moqueries de la part des autres adolescents et des quiproquos avec les professionnels, comme lorsqu'il explique que « les vaches mangent du carton ». Mahdi donnait, en effet, du carton à manger aux vaches dans son village, faute de moyens. Lorsqu'il n'est pas compris, Mahdi se ferme, n'approfondit pas ce qu'il tente d'exprimer et vit comme un rejet, voire « du racisme », l'incompréhension de son interlocuteur. Mahdi est plutôt en difficulté pour qualifier ses éprouvés, mis à part la colère et

la tristesse. Au fil des entretiens, il verbalise néanmoins de la « honte », d'une part à l'égard de sa situation sociale et familiale au Mali, d'autre part au cours de son apprentissage. Il me décrit une scène en apprentissage, alors qu'il travaillait seul sur la voirie et balayait les feuilles. Son maître d'apprentissage l'avait laissé en autonomie quelques minutes, le temps de ranger le camion. Mahdi explique avoir été tétanisé devant le regard des passants alors qu'il travaillait et réprimandé par son maître d'apprentissage car il n'était pas parvenu à finir son travail.

En réunion d'équipe, la référente de Mahdi amène qu'un incident a eu lieu et que Mahdi a acté la rupture de son contrat d'apprentissage. Le jeune homme aurait amené à son maître d'apprentissage une lettre expliquant qu'il souhaitait arrêter de travailler dans l'entreprise. La nouvelle a été d'autant mal reçue que l'entreprise ne s'attendait pas du tout à une rupture de contrat et que le jeune homme ne serait pas parvenu à expliquer sa situation et aurait seulement déposé la lettre à son responsable. La référente de Mahdi exprime sa colère en réunion : elle n'était pas au courant que Mahdi écrivait cette lettre et regrette qu'un professionnel l'ait aidé dans cette action sans l'en informer. Elle ajoute que Mahdi n'est pas parvenu à lui expliquer les raisons et le contexte de ce passage à l'acte. Il aurait même nié avoir écrit la lettre et expliqué qu'un « adulte avait écrit pour lui ». Les tentatives de l'éducatrice pour renouer la discussion entre l'entreprise et l'adolescent ont échoué et celui-ci se retrouve sans apprentissage, mettant en péril sa formation.

Les éducateurs mettent en branle leurs réseaux pour trouver un nouvel apprentissage au jeune homme, mais un changement de formation est finalement décidé, vue l'insistance de l'adolescent et après accord du Département. Celui-ci ne sait néanmoins pas vers quelle formation se tourner et hésite entre un CAP en peinture et en soudure. Les éducateurs argumentent que le CAP peinture pourrait être plus accessible pour lui, vu son faible niveau de scolarisation. L'adolescent fait des stages dans les deux domaines pendant que les éducateurs parviennent à lui trouver des formations dans les deux domaines et à l'inscrire aux tests des écoles pour l'année suivante.

Désœuvré, Mahdi erre dans les couloirs, la grande salle du foyer et le bureau des éducateurs. Il emmène toujours avec lui une liste de numéros de téléphone. Lorsque je le questionne, il m'explique qu'il s'agit de numéros de téléphone d'entreprises de soudure qu'il doit appeler pour décrocher un apprentissage. La feuille présente les numéros tous à la suite, sans indication de nom d'entreprise, de commentaires quant aux appels effectués. Je propose à l'adolescent de se mettre en contact avec les éducateurs pour organiser ses recherches, qui

semblent l'éparpiller. Son éducatrice référente tente de canaliser les épisodes d'éparpillement du jeune homme en rappelant fréquemment en relève d'équipe ce qui a été fait, reste à faire et ne doit surtout pas être fait pour la situation du jeune. Les professionnels parviennent à tenir une posture cohérente et à résister aux interpellations anxieuses de l'adolescent, qui se perd dans ses recherches, tente de chercher dans d'autres domaines, dans d'autres départements... À cette période, je reçois Mahdi toutes les semaines et parfois plusieurs fois par semaine, à sa demande. Le jeune homme soutient son discours anxieux qui tourne en boucle autour de ses recherches d'entreprise en modelant de petits bols et contenants (Annexe 2). Son éparpillement et son angoisse augmentent lorsque sa référente, enceinte, est brusquement arrêtée avant de partir en congé maternité. Mahdi interprète comme de l'abandon et du rejet le départ de sa référente, même s'il comprend les risques pour sa santé et fait part de son inquiétude pour elle en demandant fréquemment de ses nouvelles aux autres professionnels.

Mahdi et le Département finissent par arrêter le choix d'un CAP soudure pour l'année suivante. Mahdi parvient à exprimer qu'il se sentirait plus en confiance dans cette formation, car son oncle exerçait ce métier, qu'il l'aurait déjà vu travailler et l'aurait assisté quelques fois. Les professionnels du foyer s'inquiètent de la difficulté de la formation pour le jeune homme, d'autant qu'il déclenche des problèmes de santé à l'œil, qui pourraient contre-indiquer cette voie professionnelle. En entretien, Mahdi m'explique être rassuré par ce choix. Il évoque la possibilité de faire de la soudure « partout, même au Mali ». Les professionnels soutiennent le projet professionnel de l'adolescent et l'inscrivent en formation. Ils ne parviennent pas à trouver une entreprise pour que le jeune poursuive en apprentissage immédiatement et celui-ci se résigne à faire une première année en voie directe.

À sa majorité, Mahdi est orienté vers le dispositif d'appartements diffus dans lequel j'exerce. Bien que je ne sois pas censée suivre les jeunes majeurs, je continue de rencontrer Mahdi, qui présente des signes d'angoisses et peine à s'installer dans son nouveau logement. Il se nourrit peu et mal (du pain et des yaourts) et demande à changer d'appartement. Lors de ses premières nuits seul en appartement, Mahdi déclare aux professionnels « voir des diables ». Ces représentations effraient ses nouveaux accompagnants et certains questionnent sa santé mentale. Une professionnelle, chrétienne, me confie : « Chez nous, on dit pas « les diables », mais « Le Diable », et on ne le voit pas ». En entretien, Mahdi et moi déplaçons cette arrivée dans un nouveau dispositif. Mahdi me décrit « sentir quelque chose sur [son] cou » quand il se couche, qui l'empêche de respirer correctement. Il me dit que son cœur bat « fort comme si quelqu'un tapait dessus » et a des sensations de fourmillement « sur ses bras ».

Mahdi m'explique que, selon lui, il s'agit de « diables ». Il m'explique que les diables « prennent » les gens au Mali, ils les « font tomber », les rendent malade, et sont généralement envoyés par des personnes qui nous veulent du mal. Mahdi me dit avoir déjà été témoin de personnes « prises par les diables » et me décrit comment ceux-ci occupent l'espace visible : les diables « suivent des routes », ils ne restent pas en place et une personne est « prise » lorsqu'elle reste sur la route des diables. Il interprète que son appartement doit se situer sur le chemin d'un diable. Je lui demande comment font les personnes dont les maisons se trouvent sur le chemin des diables. Il m'explique que cela dépend des chemins. Parfois, il suffit de placer des « meubles avec des prières » pour détourner le chemin des diables, parfois, il vaut mieux changer de maison, au risque de subir un désastre, notamment la mort. Mahdi me dit être en contact avec un ami de son oncle au Mali, qui « connaît les diables ». Il lui aurait demandé conseil et l'homme lui aurait proposé de changer son lit de place tout en effectuant des prières. Mahdi aurait suivi le conseil de l'homme et se sentirait un peu apaisé depuis. Je tente des rapprochements entre l'interprétation occidentale de son vécu et son interprétation culturelle : je lui explique qu'en France on parle peu de « diables », mais que d'autres mots pourraient décrire son vécu interne, que j'interprète comme de l'angoisse. J'explique qu'en France d'autres techniques existent et évoque certains médicaments (anxiolytiques). Mahdi semble accepter cette voie possible. Je le préviens que si l'angoisse persiste avec intensité, il pourra lui être proposé de consulter un médecin pour passer par ces médicaments. Mahdi se montre conciliant et à l'écoute.

Mahdi est davantage en demande d'accompagnement que ses camarades majeurs, il sollicite sa nouvelle éducatrice référente pour toute démarche administrative et dans l'accompagnement au quotidien, car il ne parvient pas à gérer son budget les premiers mois et se perd en ville. Les éducateurs prennent du temps pour cuisiner avec lui, l'accompagner dans ses premières courses et l'aider à calculer ses dépenses. Cette charge de travail imprévue tend les éducateurs et lorsque Mahdi montre sa gratitude par des remerciements trop appuyés et hors-cadre (il envoie par exemple des cœurs par message aux éducatrices et termine les conversations par « bisou »), son comportement alarme les professionnels. Le jeune homme est recadré et s'excuse. L'équipe entend la confusion affective et la méconnaissance des codes sociaux du jeune homme, mais Mahdi continue de provoquer de l'inconfort chez les professionnels. Ils expriment à demi-mots que le jeune homme est plus âgé qu'il le prétend et que son manque d'autonomie couplée à ses débordements affectifs amènent confusion et malaise chez eux.

Très ritualisé, Mahdi m'explique prendre toujours le même chemin pour rentrer chez lui, de crainte de se perdre. Son anxiété décroît à mesure qu'il apprend à utiliser le GPS de son téléphone pour trouver son chemin. Il trouve progressivement ses repères dans la ville et dans l'accompagnement éducatif. Le nombre de ses demandes diminue et la relation avec les éducateurs s'apaise.

Au fil de l'accompagnement de Mahdi et de son inscription dans le nouveau dispositif, nous espaçons nos rencontres. Il demande néanmoins à me consulter plus fréquemment lors des moments de rupture qui font ressurgir de l'angoisse (congés de sa référente éducative, passage en 2^e année de CAP, changement de colocataire). Lors des moments où l'angoisse est la plus forte, Mahdi me fait part de rêves qu'il décrit comme prémonitoires. Il m'explique qu'il a « un don » et, au fur et à mesure de nos rencontres, il m'explique qu'il aurait hérité ce don de sa mère et que celui-ci compenserait « sa folie ». Il me raconte avec nostalgie quelques scènes où des rêves qu'il aurait faits se seraient réalisés (la guérison d'une amie, la mort d'une vache du troupeau de son voisin). Il me dit avoir déjà parlé de ce don à des professionnels en France et en Italie et que les personnes auraient eu peur. Au fil de notre suivi, Mahdi évoque sa mère de plus en plus fréquemment et la honte et la colère initiale à son égard semblent décroître au profit de l'inquiétude. Il m'explique souhaiter retourner au Mali dès que possible, pour des vacances, afin de la voir. Il exprime également avec angoisse se questionner sur « quand » il risque de « ne plus d'être Malien ». Ces inquiétudes conduisent Mahdi à s'éparpiller : il continue de chercher un apprentissage en toute fin de formation, envisage de changer de voie professionnelle, de partir à Paris puis en Espagne où il pense trouver du travail plus facilement. Les éducateurs et moi-même tentons de canaliser son angoisse en convoquant ses réussites (passage en 2^e année de CAP, stage accompli et retours très positifs des patrons, acquisition de son premier titre de séjour). Les éducateurs lui renvoient la fierté qu'ils ressentent à son égard, devant le chemin qu'il a parcouru, notamment dans les progrès qu'il a fait dans l'expression orale et le maniement des codes sociaux. Mahdi prend également conseil auprès de son oncle et sa tante, qui habitent en Espagne. Les remontrances de sa famille et les conseils prodigués par « l'ami de son oncle », apaisent le jeune homme, qui poursuit ses deux années de CAP en voie directe et finit par obtenir son diplôme. Malgré tout, Mahdi ne cesse de comparer son parcours à ceux des autres MNA qu'il fréquente. N'ayant pas été en apprentissage, il dévalorise ses connaissances et regrette le « retard » qu'il pense avoir pris, notamment en mettant peu d'argent de côté. Il explique avoir le sentiment d'avoir

« seulement dormi-mangé » et ne supporte plus l'aide financière apportée par le Département, à laquelle ses camarades apprentis n'ont pas accès.

Mahdi demande à continuer de me rencontrer tout le reste de sa prise en charge. Il semble chercher un regard tiers lorsque les récits et vidéos de ses camarades sur les réseaux sociaux, qui exposent leurs chantiers ou leurs vacances dans leur pays d'origine, le font douter de ses décisions professionnelles.

Foula

Foula est un jeune guinéen de 16 ans. Il arrive au foyer avec une demande explicite de soins somatiques. Victime d'une succession d'accidents de la route au pays, puis lors de son parcours migratoire, il se présente immédiatement aux professionnels avec une plainte concernant des douleurs à la tête et dans le corps. Il exprime que sa « santé est [sa] priorité ». Ses plaintes interpellent l'infirmière, à qui il montre des photos de ses blessures et des opérations qu'il a subies, en Guinée et en Italie. La professionnelle déclenche une batterie d'examens médicaux qui s'étalent sur plusieurs semaines. En parallèle, Foula est suivi de près par l'infirmière du foyer pour des pathologies chroniques. D'emblée, il crée un lien fort avec elle et son éducatrice référente, qui coordonnent ses soins. Il les sollicite fréquemment et leur livre facilement des éléments d'anamnèse. Les deux professionnelles me sollicitent pour décharger ces éléments, qui les débordent parfois. Elles évoquent les photos et les récits crus que Foula leur a exposé de ses accidents ou les photos qu'il a pu montrer de sa famille, notamment de sa mère et de sa sœur. L'éducatrice référente bute sur la photo de la mère de Foula, qui lui paraît très jeune et à qui elle se compare (« on dirait qu'elle a mon âge »). Elle m'explique que la mère de Foula lui donne une impression étrange : elle « pourrait être sa mère, sa sœur ou sa femme ». À travers les récits de Foula, les deux professionnelles suspectent rapidement des violences intentionnelles subies par Foula dans sa famille et/ou au cours de son périple migratoire et encouragent le jeune homme à me consulter « pour parler ».

Je n'ai pas besoin d'aborder Foula, il se présente de lui-même à mon bureau pour se présenter et demander à me voir. Il en sera ainsi tout le long de sa prise en charge.

Le jeune homme m'interpelle par sa présentation : son apparence est négligée, il s'habille de vêtements rapiécés et lâches, qui laissent apercevoir des cicatrices sur ses bras, ses jambes et son visage. Les professionnels sont également saisis par cette apparence « marquée », qui suscite leur compassion. Néanmoins, en réunion, les professionnels qui habitent le village où se situe le foyer évoquent avoir croisé Foula déambuler dans le village

en journée, mais également le soir. Foula n'a pas encore reçu d'affectation scolaire et, assez désœuvré, sa prise en charge s'organise pour le moment seulement autour de ses soins médicaux. Les professionnels évoquent qu'une bénévoles qui intervient au foyer aurait vu Foula au bar du village, commander de l'alcool. Les professionnels s'accordent pour mettre en garde les gérants du bar sur la minorité de l'adolescent et l'infirmière et l'éducatrice référente du jeune homme s'engagent à évoquer cette consommation d'alcool avec lui. Au cours des semaines qui suivent, des canettes de bières sont retrouvées dans le foyer et Foula est suspecté. Un éducateur explique avoir trouvé ces canettes à proximité de la chambre du jeune homme.

Les résultats des examens de Foula n'aboutissent à aucune conclusion, bien que ses plaintes demeurent. L'infirmière et l'éducatrice référente continuent à l'encourager à me rencontrer. En entretien, Foula interprète ces résultats et les encouragements des professionnelles comme un rejet et un désir de ne pas répondre à sa demande de soin. Il se dit « blessé » et les sollicite de plus en plus en réponse.

Un jour, une éducatrice signale un incident avec Foula : le jeune aurait envoyé sur le téléphone de l'éducatrice des photos de son sexe. L'incident stupéfie les professionnels et ne parvient pas à être contextualisé. On ne comprend ni pourquoi ni comment le jeune homme a envoyé ces photos sur le téléphone personnel d'une professionnelle. En entretien, Foula m'explique avoir « eu mal là » et demandé de l'aide à la professionnelle par message. Cette version est entendue par les chefs de service, qui recadrent fermement le jeune homme, mais elle ne satisfait pas et une incompréhension demeure. L'éducatrice référente de Foula et l'infirmière continuent d'être sollicitées pour des demandes somatiques qui rappellent plutôt des demandes de maternage (mettre des pansements, aider à ranger son linge, prendre la température). Elles présentent en réunion l'image d'un « bébé blessé ». Les professionnels sont partagés entre représentation d'un bébé en demande de soins primaires et d'un adulte en demande d'attention amoureuse ou sexuelle. Les incidents se multiplient et accentuent le clivage des représentations. Par exemple, lorsqu'il demande aux professionnels d'être soigné pour des blessures qu'il se fait au football, Foula se dévêt complètement alors que cela n'est pas nécessaire. La répétition des incidents et notamment de scènes d'exhibition de son corps, de photos de ses blessures ou encore de vidéo d'accidents qu'il regarde avec fascination aggrave le malaise des professionnels, en particulier des femmes. Au vu de ces incidents, son âge réel est mis en question par certains professionnels. En réunion, il est décidé que les femmes ne doivent plus intervenir seules auprès de Foula et notamment ne plus rentrer dans

sa chambre seules. En entretien avec l'infirmière ou moi, Foula montre une réelle confusion entre besoin et demande de soins maternels et un désir relevant d'une sexualité adulte. Il nous fait part de relations ambiguës qu'il a entretenues avec des femmes plus âgées que lui au cours de son parcours migratoire. Foula ne sait pas comment qualifier ces femmes (amie ? petite copine ? « Dame » ?), mais décrit avec précision les échanges amicaux, sexuels et pragmatiques qu'il a eus avec elles. Il explique par exemple avoir dormi chez une « Dame », qui lui donnait à manger. Parfois il dormait dans son lit, parfois par terre. Il « l'aidait à la maison » en faisant un peu de ménage ou en gardant ses enfants. Lorsqu'il évoque ces femmes, Foula évoque également sa mère et ce qui l'a conduit à la quitter. Il explique : « ma maman... elle m'a dit « part pour te soigner » et aussi « tu es mon fils, tu dois prendre soin de moi »... Ça chauffe ma tête quand je lui parle au téléphone ».

Au regard des incidents et de ce que Foula montre lors de ses suivis, l'infirmière, le psychologue du Département et moi-même soulevons des problématiques relevant de la psychiatrie ou du psychotraumatisme. Nous questionnons la possibilité que Foula soit pris en charge à l'extérieur du foyer, pour étayer nos suivis et amener un peu d'extériorité dans sa vie, qui se retrouve finalement confinée au foyer, faute de scolarité et du fait d'une surveillance accrue devant les suspicions d'alcoolisation. Du fait de l'éloignement géographique du foyer et de la saturation des dispositifs de soin du secteur, seuls des rendez-vous au Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) sont possibles. Le jeune homme exprime à la fois son désir d'une prise en charge extérieure et une crainte immense à l'idée de rencontrer de nouveaux professionnels. Aucun rendez-vous prévu au CPEF n'aboutit.

Au sein du collectif d'adolescents, Foula est à la marge. En entretien, il exprime ne pas souhaiter « se mélanger » et au fil de nos rencontres, il développe se sentir envahi par les débordements affectifs des autres adolescents, notamment leur colère. Foula explique que cette sensation est nouvelle et l'effraie. Il met cela en lien avec des nouvelles peu rassurantes qu'il aurait de Guinée et qui semblent le désorganiser. Foula n'a plus de nouvelles de sa mère depuis plusieurs jours, alors qu'il échange normalement presque quotidiennement avec elle. Un ami de sa famille lui aurait dit que sa petite sœur était également malade.

Alors que la situation de Foula connaît un peu d'extériorité (il est scolarisé), il apprend par une vidéo que lui envoie un « ami de sa famille » que son père serait décédé dans un accident de voiture. L'adolescent montre à quelques professionnels une vidéo de voiture accidentée, où l'on aperçoit en arrière-plan un corps sans vie. Cela choque profondément les

professionnels, qui expriment leur effroi à l'adolescent. Il se confie à d'autres professionnels sur son père, qu'il n'avait jusqu'alors jamais évoqué. En réunion, l'équipe rassemble les éléments de vie éparpillés par Foula. Son père aurait été un imam très apprécié dans la région d'origine de la famille et Foula exprime aux professionnels beaucoup de fierté à l'égard de son père. En entretien, le discours de l'adolescent change complètement. Jusque-là centré sur ses éprouvés internes de confusion et des métaphores de plus en plus fines sur ce qu'il fait vivre aux personnes qui l'entourent (l'impression « d'avoir les fenêtres ouvertes dans sa tête » ou d'être « un caillou dans un sac d'œuf »), Foula prend un ton solennel et emprunté. Il évoque le métier d'imam de son père et les enseignements que celui-ci lui a transmis avec sévérité. Foula explique : « Avant, avec ma mère, on chantait. » Son père l'aurait « pris, un jour » et « tapé » en lui disant : « c'est fini, tu es un homme de Dieu. » Il m'explique par exemple avoir appris toutes les sourates du Coran avec son père et les connaître par cœur. Il évoque le désir de « faire un musée » avec les affaires de son père en Guinée, « pour que tout le monde puisse [les] voir » et continuer de partager l'admiration qu'il éprouvait à son égard de son vivant.

Le Ramadan a lieu quelques jours après le décès du père de Foula. Au foyer, où une majorité d'adolescents est musulmane et pratiquante (même si les pratiques divergent), le climat du collectif se prête au recueillement et à l'esprit de communauté. Un week-end, un incident éclate au foyer. Foula provoque ses camarades avec des propos blasphématoires qui entraînent une bagarre générale. Les adolescents sont calmés et maîtrisés par l'équipe éducative et Foula, blessé, est isolé du groupe, dans sa chambre. L'accumulation d'incidents conduit la direction de l'association à exclure Foula du foyer. Devant le danger pour la santé de l'adolescent au sein du collectif après ses provocations, le Département entérine le départ de Foula du foyer.

DISCUSSION

1. Qualifier l'indésirable pour l'accueillir

Accompagner les MNA : une tâche complexe et démesurée

L'accueil et l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés dans les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance sont en miroir de la tension entre protection de l'enfance en danger et accueil des étrangers en France. Majorée par l'actualité politique (loi immigration, élections législatives imprévues, montée des nationalismes et des radicalités en Europe et dans le monde...) et sociale (insécurité sociale et climatique, précarité...), cette tension reflète la

tension entre hospitalité et hostilité à l'égard de l'Étranger, l'Autre, présente chez tout un chacun (BARBIERI, 2020). E. DAMOME et al. notent que les représentations des MNA dans la presse s'organisent autour de deux types de contenus pour deux figures du MNA : des « articles empathiques sur la situation de ces *jeunes à protéger* » et un ensemble « de contenus alarmistes sur les dérives délinquantes de jeunes [...] présentés comme des *étrangers à contrôler* »¹¹.

Les intervenants qui opèrent autour des MNA, quelle que soit l'institution à laquelle ils appartiennent (département, association mettant en œuvre l'hébergement, éducation nationale, partenaires socio-culturels...) et leur fonction (travailleur social, éducateur, infirmier, enseignant, psychologue, bénévole...), sont aux prises avec ces dimensions d'hospitalité et d'hostilité, qui infusent leurs pratiques et freinent parfois leurs missions. Cela semble d'autant plus vrai que les notions de protection et de contrôle semblent parfois se confondre dans l'accompagnement des MNA par l'ASE. Pour continuer d'être protégé et accompagné dans son intégration, le MNA devra continuer de prouver qu'il mérite cette protection : présenter des documents d'identité attestant sa minorité et sa filiation, démontrer son engagement dans une scolarisation professionnalisante, par exemple.

Le législateur définit de manière assez large la tâche primaire de l'ASE concernant les MNA. Il note que, pour les MNA, la protection de l'enfance « a également pour but de prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et d'assurer leur prise en charge ».¹² Pour les professionnels des lieux d'hébergement des adolescents, cette tâche primaire s'articule au quotidien autour de la (re)construction de repères spatiaux, temporels et sociaux que la migration semble avoir bouleversé. L'engagement éducatif, social et citoyen que cette tâche sous-tend est plutôt bien accueilli par les professionnels, mais ces engagements répondent à des représentations des MNA et du travail social consciemment et inconsciemment codifiés. Les figures du MNA véhiculées par la presse renforcent, en effet, « l'illusion d'une homogénéité des ces jeunes aux parcours, aux projets, aux expériences et aux situations pourtant très hétérogènes »¹³. Se faisant, ces figures peuvent limiter l'adaptabilité des professionnels à la subjectivité des MNA.

¹¹ DAMOME E., DEAUX, L., KELLER L. et al. (2023), Les jeunes migrants isolés dans la presse nationale et aquitaine. Les paradoxes des représentations de la catégorie « MNA », *Terrains/Théories*, n°17, 2023, p.2

¹² Article L.112-3 du code de l'action sociale et des familles. Version en vigueur depuis le 9 février 2022.

¹³ DAMOME E., DEAUX, L., KELLER L. et al. (2023), Les jeunes migrants isolés dans la presse nationale et aquitaine. Les paradoxes des représentations de la catégorie « MNA », *Terrains/Théories*, n°17, 2023, p.3

S'adapter à la subjectivité des adolescents étrangers peut être d'autant plus délicat que le parcours des MNA est très ordonné et balisé dans l'administration française, et donc dans l'ASE. À chaque âge correspondent des savoir-faire et codes à acquérir, des démarches à effectuer, des objectifs à atteindre. Un adolescent arrivé avant 16 ans devrait être scolarisé en voie directe au collège ou au lycée. Les professionnels accompagnent alors les adolescents dans leur remise à niveau, l'épreuve du bain social de l'école française et l'acquisition de certaines valeurs et codes que celle-ci transmet. Après au moins une année de scolarisation classique, il s'agit d'accompagner l'adolescent dans le « choix » d'une voie de scolarisation professionnalisante. Les MNA peuvent demander à intégrer un CAP ou un BAC Pro, mais les parcours longs sont proscrits, faute d'être diplômants et professionnalisants à la majorité des adolescents. La voie de l'apprentissage est plutôt conseillée, car elle permet aux adolescents de mettre de l'argent de côté pour préparer leur majorité : les frais du titre de séjour, mais également une sortie de l'ASE au plus tard à 21 ans. Une fois la voie professionnelle choisie, les démarches de recherche d'apprentissage et d'école faites, il s'agit de se lancer dans les démarches en vue de la régularisation : préparation du dossier pour la Préfecture et/ou l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), le cas échéant, à l'aide des professionnels du Département.

Lorsque Mahdi acte la rupture de son contrat d'apprentissage comme paysagiste, les éducateurs sont pris de court car sa situation paraît stable, voire confortable : il semble en bonne voie d'intégration en France et dans un parcours professionnel. Les aléas administratifs dans les situations des adolescents (défaut d'affectation scolaire malgré l'obligation de scolarité, rebondissements dans l'expertise des documents d'identité, changements légaux qui modifient les procédures de régulation...) perturbent déjà les professionnels, en mettant en péril le parcours-type. Dans ce contexte, les professionnels peinent parfois à considérer le caractère non-linéaire des acquisitions des adolescents ou le fait que d'autres enjeux puissent réduire leur disponibilité psychique, comme des enjeux de métissage et de remaniements identitaire, j'y reviendrai.

Par ailleurs, les moyens alloués par le Département aux structures d'accompagnement des MNA variant selon l'âge des adolescents (moyens financiers et présence professionnelle), il est attendu que ceux-ci acquièrent une autonomie progressive et normée. Lorsque Mahdi intègre le dispositif d'appartements diffus à sa majorité, les professionnels sont déroutés par les difficultés du jeune homme, alors que celui-ci semblait avoir construit des bases assez solides au foyer (il organisait son quotidien, respectait ses horaires et trajets, s'occupait de lui

et de sa chambre, gérait son argent de poche...) L'adaptation aux besoins de l'adolescent semble se faire dans une certaine tension, un inconfort, pour l'adolescent comme pour le professionnel.

Représentations des MNA : entre étranger, intrus, manipulateur, menteur, menace

La tension et l'inconfort dans la relation entre professionnel et adolescent étranger rappellent ce que G. BARBIERI note sur le couple hospitalité-hostilité dans l'accueil de l'étranger. Elle indique que si hospitalité et hostilité forment deux positions *a priori* opposées dans l'accueil de l'étranger, toutes deux marquent bien le caractère extérieur de l'étranger : celui-ci n'appartient pas à la société d'accueil, il y est plus ou moins accueilli, mais il y est toujours *intrus* et, de fait, dérange. Lorsque l'étranger ne concorde pas tout à fait avec le cadre prescrit pour l'accueillir, il dérange plus encore en posant la question de l'adaptation des deux parties : jusqu'où chacun doit aller pour, enfin, rencontrer l'autre ? Pour les professionnels, pour qui le cadre prescrit est déjà difficile à mettre en place, s'adapter peut être vécu comme d'autant plus inconfortable et peut provoquer incompréhension, colère, rejet ou ressentiment.

Les sollicitations multiples de Demba et le sentiment d'abandon qu'il exprime – avec force et dans la transgression (dégradations et déclenchement de l'alarme), j'y reviendrai – sont mal accueillis au regard de l'engagement à son égard. Lorsqu'il souhaite rompre son contrat d'apprentissage, la rupture d'un engagement est vécue par les professionnels comme de « l'ingratitude » et un « manque de reconnaissance » à l'égard du maître d'apprentissage... mais peut-être également à leur égard, au regard de leur accompagnement dans ses démarches et notamment dans sa demande de rester au foyer jusqu'à sa majorité. De même, les réponses déplacées de Mahdi face à ses nouveaux éducateurs (cœur et « bisou ») semblent d'autant mal accueillies que ces derniers ont dépassé leurs propres cadres (les heures normalement allouées à l'accompagnement, notamment) pour adapter, avec raison, leur accompagnement aux besoins du jeune homme.

Cette situation montre également comme des débordements du cadre prescrit peuvent questionner les professionnels quant à la légitimité de l'accompagnement qu'ils proposent aux adolescents et susciter leur soupçon. G. FRIGOLI et C. IMMELE comparent le soupçon à l'égard des MNA au soupçon à l'égard des demandeurs d'asile et des chômeurs, mettant en lumière que, dans une logique pragmatique, on « sépare les souffrances légitimes et illégitimes, et par là les victimes, dont on plaindra le sort, et ceux qui, parce que leur détresse est perçue comme feinte ou qu'ils en sont jugés responsables, se verront renvoyés du côté des

coupables. »¹⁴ Confrontés à des éprouvés déplaisants, les professionnels tendent à rationaliser les prises en charges des adolescents et se heurtent parfois à leur faciès et leur corps marqués (comme c'est le cas de Foula), leur hypermaturité dans certains domaines, leurs capacités d'adaptation parfois extrêmes et l'autonomie apparente de certains (débrouillardise, capacité à se faire un réseau...). Ces éléments, normalement considérés comme preuves d'autonomie précipitant la sortie des dispositifs d'accompagnement, agissent alors comme preuves d'un mensonge quant à leur âge et à leur histoire, et donc preuve d'une trahison (de la confiance), d'une transgression et d'une manipulation. Les capacités de séduction des MNA, dont ils usent pour parvenir à s'intégrer professionnellement et socialement, sont particulièrement attaquées et se retournent contre eux. Elles peuvent être assimilées à une tromperie perverse, une manipulation organisée, qui met en doute leur statut d'adolescent et les fait basculer vers la figure de « l'adolescent exilé manipulé-manipulateur, considéré alternativement comme victime des passeurs et de sa famille et usurpateur falsifiant son âge et son identité »¹⁵.

J. BRICAUD note que « le soupçon est un spectre d'attitudes diverses : au sens le plus faible, il est une simple incertitude quant à la vérité, il a alors le sens de doute raisonnable comme dans la démarche scientifique par exemple »¹⁶ Il ajoute néanmoins qu'il « peut aussi aller jusqu'à une suspicion de culpabilité sans preuves tangibles » et que « la difficulté de travailler avec le soupçon réside dans le caractère potentiellement glissant du doute légitime à la suspicion de culpabilité. »¹⁷

Lorsque Foula est surpris à consommer de l'alcool, il précipite les représentations à son égard du côté de la transgression et du mensonge. Sans preuve absolue, il est soupçonné de transgresser à nouveau, en consommant de l'alcool dans le foyer. Lorsqu'il transgresse les limites morales en s'exhibant et montrant à des professionnels des photos et des vidéos obscènes ou violentes, son identité de mineur est questionnée. De plus, la représentation de suspect se meut progressivement en représentation de menace. Devant ses comportements d'exhibition, les professionnels fantasment qu'il pourrait les agresser physiquement, sexuellement. Il en va de même pour Mahdi. Lorsque le jeune homme ne paraît plus seulement vulnérable, mais adresse aux professionnels quelque chose de l'ordre du désir (qu'il s'agisse d'un désir amoureux, amical, ou maternel), il devient transgresseur, menaçant,

¹⁴ FRIGOLI G., IMMELÉ C., (2010), Les mineurs isolés étrangers en débat au Parlement français, *Migrations Société*, vol. 22, n°129-130, 2010, p.130

¹⁵ AZNAR-BERKO, M. (2021), Figures adolescentes en exil. De l'adolescence suspendue à l'adolescence contestée, *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol 2021/1, n°31, Eres, 2021, p.66

¹⁶ BRICAUD, J. (2006), Les mineurs isolés face au soupçon, *Plein droit*, vol. 2006/3, n°70, 2006, p.23

¹⁷ Ibid, p.24

et est soupçonné de mentir sur son âge. En proposant qu'un lien amoureux ou sexuel puisse exister entre professionnel et adolescent accueilli : Mahdi et Foula effacent l'asymétrie de la relation entre professionnel et adolescent, ils réduisent la distance professionnelle et font craindre la confusion.

Inquiétante étrangeté et angoisse identitaire chez les professionnels

La représentation du MNA manipulé-manipulateur, suspect-transgresseur, a un impact sur la disponibilité des professionnels à l'altérité des MNA.

G. DEVEREUX propose la notion de contre-transfert culturel, qu'il met en lien avec des défenses professionnelles contre l'angoisse et contre les éprouvés d'agression et de séduction que les professionnels peuvent ressentir lorsqu'ils sont confrontés à l'altérité. Les adolescents étrangers semblent revêtir fantasmatiquement un caractère subversif, en particulier lorsque leurs problématiques achoppent les questions de violence, de sexualité ou de santé mentale. Fantasmatiquement, on craint que leurs actes transgressifs, voire leurs représentations culturelles, ne dérangent nos propres repères professionnels et culturels. Le malaise qui s'installe entre professionnels et adolescents rappelle la notion d'inquiétante étrangeté (FREUD, 1919), que M. MENES résume bien en expliquant que « l'intime surgit comme étranger, inconnu, autre absolu, au point d'en être effrayant »¹⁸.

Les représentations que les adolescents étrangers peuvent avoir de l'organisation du monde, de la place de l'Homme dans celui-ci, notamment à travers leurs conceptions de la santé mentale, de la religion ou du monde invisible, peuvent être particulièrement difficiles à accueillir pour les professionnels. À travers leurs représentations, les adolescents étrangers nous confrontent à nos propres représentations, professionnelles et personnelles. Ils les questionnent, les mettent en doute, les habillent même parfois explicitement d'un caractère bizarre ou profondément dérangeant. Le discours et les éprouvés de Mahdi à son changement de dispositif alarment les professionnels, qui questionnent sa santé mentale. G. DEVEREUX fait référence au concept de « narcissisme des petites différences » (FREUD, 1921) pour expliquer l'angoisse ressentie par les professionnels confrontés à l'altérité, qui les « pousse à interpréter les croyances et les pratiques non familières comme des critiques des siennes propres, et fait qu'on y réagit négativement. »¹⁹ S. FREUD note que plus les différences culturelles paraissent faibles, plus la réponse à ces différences peut être connotée

¹⁸ MÉNES, M. (2004), *L'inquiétante étrangeté, La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 2004/2, n°56, Eres, 2004, p.21

¹⁹ DEVEREUX, G. (1967), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Flammarion, (2012), p.78

négativement. Lorsque Mahdi évoque avoir vu « des diables », cette représentation semble d'autant moins facile à accueillir qu'elle renvoie à quelque chose d'intime mais de légèrement différent pour certains professionnels. L'agrippement défensif à nos représentations ouvrent un fossé infranchissable entre les cadres culturels, qui semble protéger de la confrontation à l'éprouvé sous-jacent chez l'adolescent (désorientation, angoisse, vécu d'impuissance).

De même, lorsqu'il évoque à des professionnels des dons de prémonition, Mahdi dit susciter de la peur. Ses dons et ses références à des techniques et outils qui dépassent nos cadres culturels (la consultation de personnes expertes sur le monde invisible, les prières et rituels) peuvent engendrer un vécu d'impuissance ou d'inutilité chez les professionnels, pouvant mettre à mal leur identité professionnelle.

Dans un contexte où l'adolescent étranger a un potentiel de dérangement et où les professionnels du social, déjà débordés, sont en tension, on peut se demander comment adolescents et professionnels réussissent à construire un accompagnement, ensemble.

2. Homologie fonctionnelle, bricolages et transgression : jouer avec les limites

J.-P. PINEL décrit l'homologie fonctionnelle comme le résultat « d'une internalisation et d'une reproduction des principaux mécanismes de défense des sujets accueillis »²⁰.

Il me semble que l'on peut observer des bricolages autour des limites et du cadres, voire des transgressions de ceux-ci, chez les adolescents comme chez les professionnels qui les accompagnent. Ces bricolages et transgressions réciproques pourraient organiser la contenance d'éprouvés insupportables chez les deux parties : de l'angoisse, un vécu d'envahissement ou d'effraction, un vécu de débordement des cadres et des ressources, de la confusion. Les mécanismes de bricolage et de transgression pourraient également forcer un mouvement (physique et psychique) pour contrecarrer la menace de la stagnation ou de l'errance à l'œuvre chez les MNA.

Je commencerai par déployer dans cette partie de la discussion les éprouvés insupportables à l'œuvre au foyer, et notamment la confusion qui peut envahir les professionnels. Dans un second temps, je décrirai les bricolages des adolescents et des professionnels autour de la limite, notamment du corps, puis définirai la notion de transgression et décrirai comment celle-ci peut amener du mouvement et de la vie dans les problématiques des adolescents étrangers.

²⁰ PINEL, J.-P. (1989), Les fonctions du cadre dans la prise en charge institutionnelle, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n°13, Persée, 1989, p.79

Éprouvés insupportables entre vide et trop plein : organiser la contenance

En premier lieu, le foyer semble peiner à contenir et organiser l'espace et la vie psychique des adolescents comme des professionnels de manière sécurisante. D'emblée, la configuration architecturale du foyer induit une organisation entre grands espaces peu contenant où se retrouve le collectif (la salle de restauration, la grande salle de jeux) et lieux privés (les chambres des jeunes et les bureaux).

C'est dans sa chambre que Demba s'isole pour s'apaiser. Lorsque cela ne fonctionne pas, il semble déborder et occuper tout l'espace libre du foyer par ses chants, ses cris, les parties de dames qu'il propose et les dégradations qui ont toujours lieu dans les espaces collectifs. De la même manière, Mahdi erre dans les espaces collectifs dans ses moments d'éparpillement. L'agitation des adolescents, le bruit qu'ils font et parfois leur présence peuvent alors envahir les professionnels. L'agitation et le bruit, comme l'ennui, l'apathie, l'inertie ou l'errance des adolescents convoquent le trop plein et le vide dans la prise en charge des MNA. Trop plein et vide se matérialisent dans l'alternance de moments d'urgence où la charge de travail manque de submerger professionnels comme adolescents (comme lorsqu'ils effectuent leurs démarches de régulation ou organisent leurs vœux d'affectation scolaire) et des moments d'attente (comme lors de la recherche d'un maître d'apprentissage, l'attente d'une réponse d'affectation scolaire ou l'attente d'une réponse de la Préfecture dans l'expertise des documents d'identité).

Cette oscillation entre trop plein et vide est d'autant plus inconfortable pour les professionnels et les adolescents qu'elle rappelle le manque de maîtrise et de contrôle que chacun a sur l'accompagnement. Même si les professionnels et les adolescents peuvent en partie orienter le moment et le lieu du transfert d'un adolescent vers un autre dispositif, ces transferts suivent tout de même une logique administrative et financière. Le flux migratoire étant assez important, les dispositifs de l'ASE accueillant des MNA sont souvent saturés, au point que certains départements aient dû rouvrir des places en hôtel, normalement proscrites. Aussi, sans argumentation solide, un adolescent de plus de 16 ans peut être amené à quitter le foyer pour un dispositif d'appartements diffus. Les prises en charge sont marquées par la frustration d'une rupture parfois brusque. Souvent, les MNA et les professionnels apprennent le mouvement d'un adolescent vers un autre dispositif une semaine avant le transfert de l'adolescent. De plus, un adolescent qui quitte le foyer est presque immédiatement remplacé par un autre, afin de maintenir un financement stable de l'établissement.

Les professionnels et les adolescents bricolent autour des limites pour tenter de construire davantage de contenance dans la prise en charge. Peu de lieux *tiers* – c'est-à-dire moins hermétiques que les chambres, mais plus contenant que les grands espaces – semblent exister dans le foyer. Ces quelques lieux sont néanmoins bien investis par les adolescents et les professionnels. Le bureau des éducateurs est par exemple investi au-delà de sa fonction première. Les adolescents y restent parfois sans demande particulière, ils tentent de s'asseoir sur les fauteuils des éducateurs et font mine de les imiter. Les professionnels permettent également aux adolescents de rester seuls dans le bureau quelques instants ou d'utiliser en leur présence l'ordinateur normalement dédié aux professionnels. En réduisant ensemble et réciproquement l'écart dans la relation asymétrique entre professionnel et adolescent, ceux-ci co-construisent des modalités de travail qui décalent l'accompagnement des adolescents des notions d'autorité (et de cadre à imposer), de déférence et de dépendance aux professionnels.

Le moment de la séparation peut raviver angoisse et insécurité chez les adolescents. Dans un souci de construire davantage de continuité dans les prises en charge – et peut-être également pour tenter de mieux maîtriser la séparation et conjurer un vécu de culpabilité à ne pouvoir mieux l'organiser –, les professionnels bricolent également autour de la limite à ce moment. Ils permettent parfois aux adolescents de rester en contact avec eux au-delà de leur prise en charge au foyer, en leur fournissant leur e-mail ou leur numéro de téléphone. De mon côté, je déborde mes prérogatives en accompagnant des adolescents majeurs, comme Mahdi, alors que mon poste n'est financé que pour l'accueil des mineurs²¹.

Néanmoins, ces bricolages se heurtent au risque de confusion lorsqu'ils effleurent la notion de transgression. Cela est d'autant plus vrai que la confusion constitue une problématique avec laquelle les MNA sont aux prises.

Scènes et temporalités entremêlées : confusion et débordement des ressources de chacun

D'emblée, les MNA sont aux prises avec un entremêlement de scènes et de temporalités qui apportent de la confusion dans la prise en charge. Chez Demba, l'inquiétude actuelle quant à la santé de sa mère et un vécu d'échec à l'école se mêlent aux incertitudes de l'avenir, notamment l'enquête de la PAF, qui peut intervenir à n'importe quel moment de

²¹ À noter que l'accompagnement des mineurs se fait également sous conditions. Au foyer, mon poste est dévolu à l'ensemble des mineurs. Dans le dispositif d'appartements diffus, en revanche, je ne suis censée intervenir qu'auprès de mineurs considérés vulnérables et accueillis en « semi-autonomie ». Cette considération est plus administrative et financière que clinique et, dans les faits, je ne fais pas la distinction entre les mineurs dans mes prises en charge.

l'expertise des documents, malgré un premier avis favorable de la Préfecture. Ces éléments semblent donner naissance aux vécus de solitude, d'impasse et d'impuissance qui sourdent dans le rêve qu'il me confie : l'impression qu'il « n'y a personne » autour de lui alors qu'il avance sur un « chemin qui n'avance pas », ce qui paraît occasionner des difficultés à se projeter vers une « fumée » à l'horizon, c'est-à-dire à la fois à envisager un avenir quel qu'il soit et à se diriger vers lui. Ces difficultés de projection semblent engendrer l'hésitation chez Demba entre retourner en Côte d'Ivoire et poursuivre son chemin en France.

Les discours multiples et parfois contradictoires de Mahdi concernant sa formation semblent mettre en avant la confusion que la multiplicité des enjeux et des temporalités engendre chez lui. Malgré un présent *a priori* stable, Mahdi semble ne pas parvenir à se projeter dans un avenir comme paysagiste, car ce métier ne semble pas exister au Mali (il « n'a jamais vu personne faire ça »), contrairement à celui de soudeur qui existe « partout, même au Mali ».

De même, bien que les MNA soient parfois peu enclins à contempler le passé qui les a menés à cet *ici et maintenant*, ce passé surgit assez fréquemment au cours de la prise en charge. Il surgit lors de reviviscences et de cauchemars, lorsqu'un matériel traumatogène tente d'être élaboré, mais il surgit également par l'intermédiaire des procédures de régularisation, qui leur demandent de retracer le parcours qu'ils ont effectué en France et avant d'arriver en France. Pris dans l'ici et maintenant de la prise en charge, les professionnels sont parfois en difficulté pour faire avec les demandes immédiates d'accompagnement sans pour autant négliger ce que celles-ci pourraient avoir de soubassements historiques chez les adolescents. Cela semble d'autant plus vrai lorsque *l'ici et maintenant* de la prise en charge évoque des problématiques liées à la sexualité ou à la violence.

Pour Foula, les séquelles d'un passé encore vif occupent les premiers mois de sa prise en charge : sa demande de soins est entendue, une batterie de tests est effectuée. Néanmoins, lorsque les résultats médicaux ne parviennent pas à expliquer ses douleurs et ses symptômes, le jeune homme traverse un moment de vide à la fois concret (absence d'examen médicaux et attente d'une scolarisation) et symbolique (l'absence de résultats médicaux semble remettre en question pour lui le sens de sa présence sur le territoire et dans l'Aide Sociale à l'Enfance, j'y reviendrai). La confusion entre problématiques archaïques et actuelles apparaît rapidement dans les scènes d'exhibition et de voyeurisme qui émaillent la prise en charge de Foula. Lorsque Foula montre la photo de sa mère à son éducatrice référente, la confusion qui transpire alors du jeune homme semble envahir la professionnelle. Elle fait d'abord un

rapprochement avec la mère de Foula (« on dirait qu'elle a mon âge »), puis évoque avec confusion que la photo pourrait montrer « sa mère, sa sœur ou sa femme ». La professionnelle touche du doigt les rapports étranges que Foula semble entretenir avec les femmes dans sa vie et note, avec ses deux remarques, qu'elle-même pourrait se retrouver à une place bizarre, où on ne sait plus très bien ce qui se joue, ou se rejoue.

Chez Foula, le corps cristallise les confusions : objet de désir et de soins maternels, il est *dans le même temps* objet de désir et d'amour adultes, sexuels. Les relations que Foula entretient avec des femmes plus âgées semblent teintées de cette confusion. Dans sa prise en charge au foyer, son corps est initialement objet de soins qui se rapprocheraient d'un handling maternel (WINNICOTT, 1953). Ce corps devient menaçant et objet de rejet à mesure qu'il effracte les professionnels lorsqu'il s'exhibe et fait fantasmer que l'effraction pourrait être physique et agressive, sur le corps des professionnels. Les soins de Foula dans une relation duelle sont alors suspendus. Le corps est également lieu de fascination pour Foula, dans un mouvement entre exhibition et voyeurisme, qui confond son corps propre et ce qui s'y passe et le corps de l'autre. Foula effracte l'autre en exhibant son corps mais paraît également fasciné par le corps d'autrui, en particulier le corps accidenté, comme le sien a pu l'être.

Néanmoins, ce caractère pluriel du corps est également source de bricolages pour les adolescents et les professionnels.

Entre bricolages et transgressions : jouer avec la limite (du corps), éprouver la contenance

D'emblée, le corps des adolescents et des professionnels est lieu de rencontre avec l'autre. Les salutations sont toujours un moment critique, qui évoquent l'intérêt que chacun se porte et la disponibilité de l'interlocuteur. Avec Demba, les salutations sont longues et soutiennent l'échange interstitiel. L'alliance qui se noue progressivement entre le jeune et moi autour des mouvements de serrage de main, dont il s'agit de se souvenir à chaque nouvelle rencontre, porte le suivi que nous parvenons par la suite à mettre en place, au bureau. D'ailleurs, les interstices semblent des lieux d'investissement d'autant plus faciles pour Demba qu'il paraît y jouer de son corps à sa guise : il peut rester debout, s'asseoir, s'appuyer sur le mobilier, bouger alors que nous discutons. Le cadre de l'entretien semble lui paraître, au début, trop codifié, trop rigide pour son corps.

En outre, les vignettes cliniques que j'ai déployées nous montre que les adolescents étrangers expriment et élaborent souvent davantage par le biais de leur corps que par les mots. C'est par son corps que Demba suscite la frayeur des professionnels, lorsqu'il marche par

exemple sur des bouts de verre ; et c'est par le souci porté à son corps qu'il semble s'apaiser et entendre le souci qui lui est porté plus largement, lorsque l'éducatrice lui tend ses sandales. À travers le modelage, médiation corporelle par excellence, Mahdi et Demba semblent également figurer et métaboliser ce qui les traverse. Mahdi figure une contenance qui se construit progressivement, à travers des modelages arrondis, de contenants. Demba figure un vécu violent de détresse et d'impuissance face aux apprentissages lorsqu'il modèle que quelque chose se déchire et doit être recollé par la force, dans un mouvement d'entrechoquement. Il modèle également son agressivité dans une vache « avec des grandes cornes » « pour se défendre » ; ainsi que des mouvements de soin à l'égard d'une « vache avec des petites cornes », « vieille et malade » – sa mère ?

Demba montre également son besoin d'étayage, voire de portage, dans le contact avec le corps de l'autre. L'adolescent est amené à mon bureau par une éducatrice, qui le tient par le bras. Il paraît tenir par ce contact avec l'éducatrice et s'effondrer dans le canapé, une fois qu'elle le lâche. Demba renchérit qu'il faut qu'on l'amène physiquement à ses rendez-vous de sophrologie pour qu'il s'y présente. De même, lorsque les camarades de Demba tentent de l'apaiser, de contenir son débordement, ils insistent sur le contact physique avec le jeune homme (front contre front, mains sur les épaules, enlacement) et le regard.

Adolescents et professionnels jouent avec la limite, et notamment celle du corps, dans une dynamique qui semble éprouver la contenance du cadre proposé. Lorsque ce dernier ne semble pas suffire à contenir les éprouvés déroutant des adolescents, professionnels et adolescents transgressent le cadre.

La définition de transgresser dans le Larousse évoque avant tout la désobéissance. Il s'agit de « ne pas obéir à un ordre, une loi, ne pas les respecter ; enfreindre, violer. » Ce n'est que dans un deuxième temps que les définitions convoquent l'idée de franchissement d'une limite. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) rappelle l'étymologie latine *transgressum*, de *transgredi* (« aller au-delà ») pour proposer une deuxième définition : « aller au-delà d'une limite ». Ces définitions convoquent l'idée que dans le travail social, le cadre se construit, voire se co-construit avec les usagers. Il s'agit de « ne pas obéir » à un cadre théorique préexistant pour construire quelque chose de plus adapté, ensemble.

Le CNRTL présente également une définition géographique du terme transgresser, qui signifie alors « avancer sur la côte au-delà des limites antérieures », voire, figurativement :

« dépasser ce qui paraît naturel, possible, sortir d'un cadre donné ». Cette définition géographique met davantage l'accent sur un mouvement avançant, une progression.

Lorsque Demba et Ibrahima déclenchent l'alarme incendie, ils transgressent les règles de déclenchement de cette alarme et agressent l'ensemble des occupants du foyer par le bruit qu'ils provoquent. Ils semblent néanmoins tenter de signifier l'alarme interne, le besoin que quelque chose se passe, par l'extérieur, pour apaiser l'intérieur. Lorsque les professionnels se saisissent du corps des adolescents pour les amener là où ils pensent qu'ils pourraient être « bien », ils agissent leurs représentations de ce qui serait bon pour les adolescents, faute de réussir à les faire saisir ces représentations. Ils transgressent la limite du corps des adolescents en les saisissant, mais semblent le faire pour initier un mouvement. C'est par exemple le cas lorsque l'éducatrice de Demba l'amène à mon bureau, *manu militari*, alors que la règle veut normalement que l'on évite le contact physique et que les adolescents viennent à leur initiative. Se faisant, l'éducatrice semble vouloir impulser un mouvement physique et psychique à l'adolescent, pour contrer la stagnation dans laquelle il semble être. L'impulsion de l'éducatrice semble, en effet, enclencher un mouvement chez Demba, qui se retrouve alors beaucoup plus mobile dans les espaces du foyer et tente lui-même de mettre en son camarade Ibrahima, dont la situation l'inquiète. Comme l'éducatrice l'a fait avec lui, Demba saisit Ibrahima par le corps pour l'amener à moi, en exprimant son inquiétude à son camarade et à moi-même.

À certains égards, le MNA semble incarner la transgression : il a traversé de nombreuses frontières jusqu'à la France, dans une aventure qui semble « dépasser ce qui paraît naturel, possible ». Il semble, de fait, « sortir du cadre » proposé pour un enfant pris en charge à l'ASE, le déborder, avancer sur les « côtes » qui bordent notre professionnalité. Les MNA expriment également souvent le désir de n'aller que vers l'avant. Ils parlent du passé comme de « se retourner ». Tout mouvement contraire à l'avancée est vécu comme une régression – d'ailleurs antonyme de la transgression dans sa définition géographique.

Pourtant, malgré eux, dans l'inconfort et parfois la douleur, les MNA initient des mouvements contraires à cette pure avancée. Ils regardent en arrière et tentent de relier les parties fragmentées de leur histoire et de leur identité. À travers la migration et le temps de répit proposé par le foyer, un processus adolescent semble advenir chez ces jeunes hommes.

3. Aménagements identitaires et identifications à l'adolescence et dans la migration

Le rôle d'étayage et de liaison des professionnels

Bien que les adolescents aient au foyer un référent éducatif qui coordonne leur situation, l'ensemble de l'équipe travaille à rassembler les éléments que les adolescents éparpillent. En réunion, tous les professionnels rassemblent le transfert dissocié multiréférentiel (OURY, J. 1986) des adolescents. Ils nuancent ainsi ce que les adolescents donnent à voir au quotidien et les réponses que les professionnelles peuvent construire (suivi sophrologique pour Demba, proposition d'accompagnement extérieur pour Foula). Il apparaît en effet que les adolescents étrangers soient aux prises avec la diffraction, la dissociation, le clivage de leur histoire et de leur identité. Ils semblent ainsi tenter de refroidir, d'isoler, de mettre à distance, des éléments encore à vif de leur parcours migratoire, mais aussi de leur histoire prémigratoire. Il faut ainsi du temps et une relation de confiance et d'alliance forte pour que ces éléments clivés commencent à surgir dans le discours mais plus souvent encore à travers le corps et les actes des adolescents, nous l'avons vu plus tôt.

Les professionnels ont ainsi un rôle d'étayage important pour les adolescents dans l'historicisation et la subjectivation de tout ce qu'ils ont vécu et qui a mené à leur présence en France et dans un dispositif de l'ASE. Dans leur posture, à travers l'attachement, les professionnels soutiennent le processus adolescent à l'œuvre chez les MNA accueillis. M.-R. MORO résume que le processus adolescent consiste à « reprendre les conflits délaissés lors de la période de latence, se situer dans son identité sexuelle [...] et les conflits fantasmatiques archaïques. »²² Cette reprise se double d'une reprise de l'histoire subjective et groupale, familiale, communautaire, à l'aune de la migration, qui acte une distance physique, géographique, avec les groupes d'appartenance du jeune migrant.

Quotidiennement au contact des adolescents, les professionnels jouent un rôle de miroir et de fonction alpha (BION, 1962), notamment en renvoyant aux adolescents les éprouvés internes qu'ils expriment et en transformant le contenu brut avec lequel ils sont en contact. Mahdi semble, par exemple, retrouver de la contenance au contact des professionnels, qui lui renvoient ce qu'il éprouve (de l'angoisse au moment de son changement de dispositif, par exemple). Les recadrages des adolescents ainsi que les sanctions-réparations que les professionnels proposent en cas de transgression ont également cette fonction de transformation des actes des adolescents.

²² MORO, M.-R., (2010), *Grandir en situation transculturelle*, Bruxelles : Fabert, (2021), p.41

Néanmoins, les adolescents étrangers trouvent beaucoup d'apaisement, de contenance et de sens dans le recours à des représentations culturelles et des techniques familiales chargées affectivement, notamment dans le recours à la religion, à des représentations convoquant la magie et le monde invisible. Il s'agit pour les professionnels de parvenir à accueillir ces représentations pour permettre aux adolescents de tisser leur identité entre pays d'accueil et pays d'origine, en favorisant un métissage culturel.

Aménagements identitaires : entre affiliations aux pairs et maillage d'une place dans la filiation

Le rapport du MNA à ses groupes d'origine (famille, communauté religieuse, communautés géographiques et sociales) est assez peu abordé au foyer. Les professionnels accueillent les récits des adolescents concernant leur famille, leur passé et leur vie dans leur pays d'origine, mais ceux-ci occupent finalement assez peu l'espace de l'accompagnement. Professionnels comme adolescents semblent éviter de les évoquer, d'abord parce que l'isolement censé caractériser le MNA est parfois mal interprété. S'il s'agit pour l'adolescent de se trouver sur le territoire français sans représentant légal, il est possible qu'il ait de la famille ou des connaissances en France. Ceux-ci semblent malheureusement parfois frappés de tabou, les adolescents craignant que leur statut de MNA soit remis en cause. Même lorsque le passé, la famille et les groupes d'origine des adolescents ne sont pas frappés de tabou, beaucoup de MNA restent focalisés sur le présent de leur prise en charge et considèrent qu'évoquer le passé signifie « se retourner » (retourner dans le pays d'origine).

Pourtant, le passé fait retour chez les MNA. L'attente, le répit, qu'ils trouvent au foyer mettent en branle des processus de mise en sens. Les pensées « tournent » et « chauffent la tête ». Cela se fait dans la douleur et l'angoisse, comme le note Demba, qui cherche à trouver de l'apaisement par une consommation de doliprane, qui lui rappelle, comme un objet transitionnel (WINNICOTT, 1971), la préoccupation de sa mère à son égard. Ces mouvements apparaissent de manière plus saillante alors que les adolescents ont à prendre une décision (vivre à la ville ou à la campagne ? poursuivre à l'école ou embrayer dans le monde du travail ?) ou émettre un choix (de formation, de métier, etc.) Il s'agit alors pour eux de contextualiser cette décision, ce choix. Souvent, cette contextualisation questionne leur présence sur le territoire français, dans un dispositif de l'ASE, les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays et leur famille, les mandats qu'ils peuvent porter. En effet, contrairement à ce que le discours des MNA met en avant, leur migration est rarement seulement un choix ou l'effet d'un rapt. Souvent, les circonstances de leur départ du pays d'origine sont complexes et

évoquent une multitude d'acteurs : leurs parents proches, leur famille éloignée, divers groupes d'appartenance (la communauté villageoise, des amis, etc.), des figures plus ou moins mythiques de migrants accomplis... Et au milieu de tout ça, eux-mêmes.

Les travaux de R. KAËS (1976, 2009) proposent que l'individu, sa psyché et son identité se construisent à travers et à l'image du groupe, par le biais d'alliances inconscientes (KAËS, 2009), et notamment d'un contrat narcissique (AULAGNIER, 1975), qui lie l'individu aux groupes dans lesquels il naît et le charge d'emblée de la mission « d'assurer la continuité du groupe et de ses générations successives ». En compensation, l'individu est investi narcissiquement, psychiquement, affectivement, par le groupe, avant même sa naissance. Profondément inconscientes, les alliances entre l'individu et ses groupes d'appartenance sourdent à chaque moment de crise. La migration, en tant que crise majeure, questionne ces alliances et amènent les MNA à tenter d'historiciser leur parcours migratoire et leur vie, en proposant un récit plus ou moins cohérent autour de leur naissance, leur identité et leur futur. Selon M.-R. MORO le métissage de l'identité suit deux axes : l'axe vertical de la filiation et l'axe horizontal des affiliations et des appartenances. Les vignettes que j'ai déployées mettent en lumière ces deux processus concomitants dans la (re)construction identitaire des MNA.

Foula se présente en explicitant le mandat maternel qui sous-tend sa venue en France : se soigner. Parler à sa mère au téléphone « chauffe sa tête », car le jeune semble entendre le paradoxe de l'injonction maternelle et le mandat double : se soigner, mais également prendre soin d'elle à distance, c'est-à-dire *a priori* financièrement. Lorsque la médecine ne parvient pas à donner du sens à ses éprouvés corporels, Foula semble perdre le sens de son accompagnement et de sa présence en France. Il tente de répondre au deuxième mandat exprimé par sa mère, mais est contraint d'attendre son affectation scolaire. La prise en charge de Foula au foyer entremêle alors scènes débordantes et envahissantes du passé, tentatives de régulation au présent et problématiques adolescentes en pleine élaboration (notamment un rapport à la sexualité et à la mort). Foula semble en premier lieu problématiser son histoire familiale, qui a mené à son émigration (lien fusionnel à sa mère, expression de haine à l'égard de son père : les professionnels soulèveront à plusieurs reprises l'idée que Foula ait pu être victime de violences physiques et/ou sexuelles dans son enfance). Il semble également tenter d'élaborer un « trop plein » subi lors de son parcours vers la France (accumulation d'accidents et de violences intentionnelles, relations amoureuses et sexuelles avec des femmes plus âgées, dans un rapport d'emprise, voire d'objectalisation). La confusion est immense

pour Foula et envahit certains professionnels. Ce que Foula donne à voir au foyer semble ainsi parfois relever de problématiques infantiles, archaïques, mais est interprété sur le versant sexuel adulte (perversion, séduction sexuelle). L'attitude parfois franchement enfantine et immature de Foula finit de susciter le rejet : son physique de jeune homme cabossé ne correspond pas à l'enfant vulnérable qu'il fait apparaître dans son discours et ses demandes de soin. Quelque chose du processus adolescent parvient à s'élaborer au foyer, car les relations à l'adulte replacent les limites nécessaires à ce processus. Néanmoins, les expressions comportementales et fantasmatiques de Foula sont difficilement accueillies dans le dispositif, car très confuses et vectrices de confusion pour le professionnel. Le récit de Foula reste confus et à la fin de sa prise en charge, marquée par des inquiétudes importantes concernant la sécurité et la santé de sa famille, ainsi que le décès de son père, le jeune homme paraît bricoler maladroitement les liens de sa filiation en portant aux nues son père et l'héritage religieux qu'il lui a laissé. Cet héritage semble néanmoins mêler des affects troubles. Le Ramadan, avec son climat de communauté et de recueillement au foyer, qui rompt avec la représentation de la religion faite d'ascétisme et de rupture avec le corps propre et le corps groupal chez Foula, semble pulvériser le récit branlant du jeune homme et entraîner les passages à l'acte blasphématoires et agressifs qui conduisent à son exclusion du foyer.

L'histoire et le parcours de Foula peuvent paraître extrêmes et appeler à des problématiques de santé mentale qui dépassent la migration. Néanmoins, la migration des adolescents revêt en elle-même un caractère extrême que G. BARBIERI reprend sous le terme « d'ordalie migratoire ». Elle s'appuie sur l'idée de B. BLANQUET que les adolescents mettent en jeu leur vie et leur corps par des rites qui constituent un engendrement pour le sujet. La migration peut alors apparaître comme un rite de passage, qui met à *nouveau* au monde et transforme l'enfant en adulte. Ce rite de passage semble en partie convoquer les pairs et la communauté restée au pays.

Chez Mahdi, la prise en charge au foyer puis en appartement semble permettre l'introjection et la métabolisation d'une histoire familiale défavorisée et honteuse. Les références religieuses et magiques qu'il convoque au fur et à mesure de son accompagnement semblent organiser une certaine contenance interne : ces références apportent un sens affectif et communautaire à ses éprouvés et ses épreuves. À travers ces représentations religieuses et magiques, Mahdi défie l'isolement, voire la marginalisation, qu'il avait subi au Mali. Mahdi convoque en effet symboliquement mais également concrètement des membres de son passé et de son entourage, comme l'homme qui lui conseille des prières et des rituels pour faire

avec les diables. Pour autant, la construction identitaire de Mahdi montre les difficultés à métisser l'identité. À certains endroits, son identité semble davantage marquée par l'hybridation (FOUCART, 2001) que le métissage. Mahdi se retrouve alors confronté à un patchwork identitaire, qui tente de coller ensemble deux représentations *a priori* opposées (par exemple lorsque Mahdi intègre progressivement, à force d'exams médicaux pour son œil, des conceptions médicales occidentales qui s'opposent à ses conceptions du mauvais œil). Parfois, l'hybride ou le patchwork créé lui apparaît monstrueux et effrayant. C'est ce que semble convoquer son questionnement sur le risque de « ne plus être Malien ». Le suivi de Mahdi insiste sur l'importance d'accueillir les représentations culturelles et religieuses métissées des adolescents, au risque de majorer leur identification au fou – fantasmatiquement et parfois concrètement exclu du socius – et leur identification à l'inhumain, au monstrueux.

Les moments d'errance et d'éparpillement de Mahdi, au-delà de sa problématique subjective, peuvent questionner sur les moments de non-reconnaissance de soi, d'angoisse de désobjectivation, de perte qui traversent les MNA. Ces moments semblent appeler des mouvements de dépressivité voire d'effondrement propices à la construction identitaire. T. BAUBET et M.-R. MORO insistent sur l'importance des deuils et des affects dépressifs dans le métissage culturel. Ils expliquent que « la reconnaissance de la souffrance dépressive devenue possible s'accompagne de l'incorporation progressive d'éléments du nouvel univers culturel. Autrement dit, le clivage qui a pu être mis en place entre les univers de référence se lève peu à peu, permettant un métissage culturel : il devient possible de fonctionner dans plusieurs logiques culturelles sans avoir à renoncer à aucune d'elles. »²³

Progressivement, Mahdi semble incorporer l'histoire initialement honteuse de la « folie » de sa mère. Il la retourne en « don » prémonitoire, dont il aurait hérité et qui lui offre une place et un soutien dans la communauté. Les prémonitions qu'évoquent Mahdi, bien qu'elles aient suscité de la peur chez les professionnels, semblent fortement narcissisantes pour le jeune homme. Son choix d'accompagner des personnes handicapées dans un atelier d'équithérapie semblent également permettre au jeune homme de se confronter à la différence parfois marginalisée de l'autre. Cette posture responsable d'accompagnant, semble vecteur de renarcissisation. De même, la soudure comme voie professionnelle apparaît comme un choix à la fois pragmatique, narcissisant (il connaît le métier) et affectif (il lui évoque son oncle).

²³ BAUBET, T., MORO, M.-R. (2009), *Psychopathologie transculturelle*, Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, (2013), p. 54.

Chez Demba, les mécanismes d'affiliation aux pairs semblent soutenir son intégration dans un parcours professionnel et au sein de l'ASE. Les scènes d'insultes, alors que Demba suit les matchs de football de ses camarades, montrent que les pairs de Demba sont le support de ses projections et de la transformation de ses éprouvés internes. En jouant autour de la possibilité de survivre à la qualification de « débile », de « bête » ou de « moutons » (qui excluent du groupe et du genre humain), puis en jouant autour de l'exclusion (du match et du groupe) et de la réinsertion, les pairs de Demba semblent apaiser ses angoisses d'échec et d'exclusion de la communauté. Demba est poreux à ses pairs, il s'identifie à eux et copie leurs stratégies de contenance corporelle et comportementale (comme le déclenchement de l'alarme incendie ou les chants empruntés à Ibrahima). Dans son lien à Ibrahima, Demba questionne également le soin et la préoccupation : il n'est plus seulement l'objet de soins ou de la préoccupation de parents (sa mère et, par délégation, les professionnels du foyer), mais devient capable de porter à autrui une préoccupation.

Les mécanismes à l'œuvre dans les réaménagements identitaires des MNA sont ainsi nombreux et font appels à des figures variées. Les réaménagements identitaires des MNA appellent les professionnels de l'accompagnement de ces adolescents à un décalage quant à l'actualité de la prise en charge, où d'autres choses se jouent et se rejouent.

Bien que les mises en scène et en corps des MNA dérangent l'institution et la professionnalité, elles sont aussi le lieu d'un nouage délicat entre sujet et groupe, passé, présent et futur, monde d'ici et monde de là-bas. Les éprouvés et représentations que les MNA nous renvoient à propos d'eux-mêmes et de notre engagement dans leur accompagnement sont à entendre à l'aune de la délicatesse du maillage identitaire à construire. Ils parlent d'enjeux de vie ou de mort sociale, d'inscription ou d'exclusion du monde des humains et décalent nos représentations des MNA de leur parcours migratoire ou d'enjeux économiques ou de protection.

POUR CONCLURE

L'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés dans les dispositifs de la protection de l'enfance confrontent les professionnels à l'altérité. La rencontre avec l'autre est le lieu d'aménagements identitaires réciproques, chez l'adolescent étrangers comme chez le professionnel, et engendre chez les deux parties des éprouvés et des représentations indésirables.

Les défenses que chacun met en place pour tenter de maintenir une cohérence identitaire et un sentiment de continuité s'habillent des problématiques en jeu chez le public d'adolescents étrangers. Les bricolages et les transgressions que chacun met en place œuvrent au double mouvement de liaison et de déliaison qui caractérise le public d'adolescents étrangers. Dans ce travail hautement paradoxal, professionnel comme adolescent risque de se perdre et de s'épuiser. Pourtant, c'est dans un travail de co-construction et de confrontation – dans la rencontre donc – que les deux parties parviennent à « dépasser ce qui paraît possible, sortir d'un cadre donné ». La transgression, qui paraît inhérente à la condition de MNA – en tant que franchissement de frontière plus que de posture de désobéissance –, paraît également un ressort intéressant aux problématiques qui les taraudent.

Bien que j'aie assez peu parlé de ma fonction de psychologue dans ce mémoire et du travail de liaison que j'effectue, comme les autres professionnels, il m'a semblé que ce mémoire tout entier parlait de la position interstitielle ou interfaciale (FOUCART, 2001) que je tiens, au seuil des espaces institutionnels, au travail à la fois avec les Mineurs Non Accompagnés et les professionnels. Tout au long de ce mémoire, il a été question de mettre en lien deux acteurs (adolescents et professionnels), deux mondes (pays d'origine des adolescents et monde occidental), deux visions d'un quotidien d'accompagnement, qui me semblent précisément se rencontrer autour d'aménagements identitaires réciproques. T. BAUBET et M.-R. MORO me semblent résumer le travail identitaire du MNA comme du professionnel de l'ASE : « comment continuer à être soi tout en se modifiant, comment maintenir le sentiment de continuité de soi, de son histoire, de son rapport aux autres (visibles et invisibles), lorsque la réalité n'est que ruptures ? »²⁴

J'espère que ce mémoire aura permis de rendre compte des enjeux de liaison pour les professionnels comme pour les Mineurs Non Accompagnés, dans cette rencontre profondément déroutante et enrichissante qu'est la confrontation à l'étranger.

²⁴ BAUBET, T., MORO, M.-R. (2009), *Psychopathologie transculturelle*, Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, (2013), p. 54.

OUVERTURES

L'écriture de ce mémoire est empreinte de la même frustration que l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés. En une poignée de pages, ou de mois, on ne peut pas tout dire, pas tout faire, et on trahit nécessairement l'engagement réciproque dans la relation. Arrive un temps de conclusion, ou de séparation, où tant de choses semblent avoir été élaguées, reléguées à plus tard. Pourtant, un sentiment de progression demeure. Quelque chose s'est passé. Mieux, quelque chose s'est raconté, même s'il ne s'agissait pas forcément de ce qui était initialement prévu.

Comme dans l'accompagnement des MNA, cette formation et l'écriture de ce mémoire ont été le lieu d'aléas et de reconstructions identitaires qui ont amenés des aménagements importants dans mes pratiques et des décisions non moins importantes dans ma professionnalité. Au sortir de cette formation, enrichie des échanges avec les intervenants et les camarades de la promotion – tant de mouvements d'affiliation et de filiation ! – je décide de partir pour de nouvelles aventures hors des dispositifs que j'ai présentés, auprès d'un public toujours précaire et toujours concerné par la migration.

BIBLIOGRAPHIE

- AULAGNIER, P. (1975), *La Violence de l'interprétation*, Paris : PUF, (2003), 363 p.
- AZNAR-BERKO, M. (2021), Figures adolescentes en exil. De l'adolescence suspendue à l'adolescence contestée, *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol 2021/1, n°31, Eres, 2021, p 65-80.
- BARBIERI, G. (2020), *Thèse de doctorat : ordalies migratoires et cliniques de la révolte : Travail de l'exil et Kulturarbeit*, consultable sur HAL : <https://theses.hal.science/tel-03456847>
- BAUBET, T., MORO, M.-R. (2009), *Psychopathologie transculturelle*, Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, (2013), 297 p.
- BION, W. (1962), *Aux sources de l'expérience*, Paris : PUF, (1979), 144 p.
- BLANQUET, B., (2010), L'ordalie : un rite de passage ?, *Adolescence*, vol. 2010/4, n°28, p 887-898.
- BRICAUD, J. (2006), Les mineurs isolés face au soupçon, *Plein droit*, vol. 2006/3, n°70, 2006, p 23-27.
- DAMOME E., DEAUX, L., KELLER L. et al. (2023), Les jeunes migrants isolés dans la presse nationale et aquitaine. Les paradoxes des représentations de la catégorie « MNA », *Terrains/Théories*, n°17, 2023, 20 p.
- DEVEREUX, G. (1967), *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Flammarion, (2012), 474 p.
- FOUCART, J. (2001), Interculturel et (re)construction transactionnelle, *Pensée plurielle*, vol. 2001/1, n°3, p 65-72.
- FREUD, S. (1919), « L'inquiétante étrangeté », in *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Paris : Gallimard, (1985), p 213-263.
- FREUD, S. (1921), *Psychologie des foules et analyse du moi*, Paris : Payot, (2012), 313 p.
- FRIGOLI G., IMMELÉ C., (2010), Les mineurs isolés étrangers en débat au Parlement français, *Migrations Société*, vol. 22, n°129-130, 2010, p 129-145.
- KAËS, R. (1976), *L'appareil psychique groupal*, Paris : Dunod, (2010), 262 p.
- KAËS, R. (2005), Groupes internes et groupalité psychique : genèse et enjeux d'un concept, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, Eres, (2005), p 9-30.

- KAËS, R. (2009), *Les alliances inconscientes*, Paris : Dunod, (2009), 252 p.
- GAULTIER, S. (2023), *Mineurs non accompagnés. Repères pour une clinique psychosociale transculturelle*, Paris : In Press, (2023), 392 p.
- MÉNES, M. (2004), L'inquiétante étrangeté, *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 2004/2, n°56, Eres, 2004, p 21-24.
- MORO, M.-R., (2010), *Grandir en situation transculturelle*, Bruxelles : Fabert, (2021), 64 p.
- OURY, J. (1986), *Le collectif*, Paris : Éditions du Scarabée, (2005), 272 p.
- PINEL, J.-P. (1989), Les fonctions du cadre dans la prise en charge institutionnelle, *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n°13, Persée, 1989, p 77-87.
- Unicef, (1989), *Convention internationales des droits de l'enfant*
- WINNICOTT, D.W. (1953), *La mère suffisamment bonne*, Paris : Payot, (2008), 123 p.
- WINNICOTT, D.W. (1971), *Jeu et réalité*, Paris : Gallimard, (1975),

ANNEXES

Annexe 1 : Demba : « une vache avec des petites cornes » et « une autre vache, avec des grandes cornes... Un taureau, il a un zizi »



Annexe 2 : Mahdi : petits bols et contenants



Quête de place, quête de sens chez les Mineurs Non Accompagnés (En)jeux de bricolage et de transgression

Mots clés : Mineur Non Accompagné, bricolages, transgression, aménagements identitaires, homologie fonctionnelle

Ce mémoire s'ancre dans les pratiques et observations d'une psychologue au sein d'un dispositif qui héberge et accompagne des Mineurs Non Accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il pose les questions suivantes : quelles défenses réciproques les professionnels et les adolescents accueillis mettent-ils en place pour « faire avec » le quotidien de l'accompagnement ? À quelles problématiques des adolescents pourraient faire écho ces défenses ? Dans ce contexte, quel travail reste possible avec ces adolescents ?

Ce mémoire propose que les bricolages et les mouvements de transgression ou de subversion, à l'œuvre chez les adolescents, mais également chez les professionnels, soient le lieu d'aménagements identitaires et culturels.

En déployant des situations cliniques et institutionnelles complexes à accueillir et contenir pour les professionnels et les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce mémoire tentera de mettre en lumière ce qui se problématise, voire parvient à faire sens, chez les Mineurs Non-Accompagnés dans ou à travers des moments « indésirables ». Se faisant, il esquissera la question de mouvements adolescents et d'une quête de subjectivité et de sens chez les mineurs en situation de migration.

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Yannis GANSEL
Année 2023 – 2024